



Ministère des solidarités et de la santé  
Ministère du travail de l'emploi et de l'insertion  
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

-----

**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT  
DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**Année 2020**

**Mercredi 16 septembre 2020**

**13H00 à 17H00 (horaires de métropole)**

**EPREUVE N° 1** : rédaction, à partir d'un dossier, d'une note permettant de vérifier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat (durée : quatre heures ; coefficient 4).

**IMPORTANT** : dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages du dossier documentaire. Ce dossier comporte 13 documents et 95 pages.

# SUJET EPREUVE N° 1

## Concours interne d'inspecteurs de la jeunesse et des sports - 2020

A l'occasion de la semaine européenne du développement durable, le Préfet souhaite une implication du service en charge de la jeunesse et des sports afin de sensibiliser les associations et les jeunes aux bonnes pratiques dans ce domaine.

En votre qualité d'inspecteur de la jeunesse et des sports, votre directeur départemental vous confie la rédaction d'une note qui développera un plan d'actions se fondant sur la mobilisation des acteurs locaux et des services de l'Etat. Cette note sera communiquée également au Recteur de l'Académie.

### Liste des documents joints :

- Document 1 : Charte de l'environnement adoptée en 2004 par le Conseil constitutionnel (2 pages).	Pages 1 et 2
- Document 2 : Arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention « éducation à l'environnement vers un développement durable » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur » (2 pages).	Pages 3 et 4
- Document 3 : Circulaire du 23 septembre 2010 relative à la prise en compte des enjeux du développement durable dans les missions du champ jeunesse, éducation populaire et vie associative – Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (9 pages).	Pages 5 à 13
- Document 4 : Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport 2015-2020 – Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (16 pages).	Pages 14 à 29
- Document 5 : Les 9 axes – Sport et développement durable - Centre de ressources Sport et Développement Durable du Ministère en charge des Sports (2 pages).	Pages 30 et 31
- Document 6 : Développement territorial sports de nature en France – Chiffres clés sports de nature en France 2016 – Ministère des sports : 6a : Développement territorial et sports de nature (2 pages), 6b : Emploi et formation (2 pages), 6c : Lieux de pratique (2 pages), 6d : Pratiques sportive des jeunes (2 pages), 6e : Pratiques et pratiquants (2 pages).	Pages 32 à 41
- Document 7 : COP 21 : la DDPJJ se mobilise pour le développement durable – Ministère de la justice – 30 novembre 2015 (1 page).	Page 42
- Document 8 : L'édition 2019 de la semaine européenne du développement durable - Semaine européenne du développement durable, Ministère de la transition écologique, et solidaire, décembre 2018 (2 pages).	Pages 43 et 44

- Document 9 : Etude du centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) - Consommation et modes de vie - Environnement : les jeunes ont de fortes inquiétudes mais leurs comportements restent consuméristes, décembre 2019 (4 pages)	Pages 45 à 48
- Document 10 : Charte pour des événements écoresponsables à Paris, version de novembre 2019 (9 pages)	Pages 49 à 57
- Document 11 : 68 jeunes récompensés par génération climat - Fondation pour la nature et l'homme – 12 novembre 2018 (2 pages).	Pages 58 et 59
- Document 12 : Présentation d'actions mises en place par l'association e.graine - Association d'éducation au développement durable, e-graine a pour objectif de faire naître et grandir l'initiative solidaire et responsable, toutes générations confondues (29 pages).	Pages 60 à 88
Document 13 : Le challenge de l'écoresponsabilité, la revue "En Jeu", une autre idée du sport UFOLEP n°40, mars 2020 (7 pages)	Pages 89 à 95

Charte de l'environnement de 2004

Le peuple français,

Considérant :

Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;

Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;

Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;

Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins,

PROCLAME :

Article 1er. Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3. Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Article 4. Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 5. Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en oeuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Article 6. Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Article 7. Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Article 8. L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.

Article 9. La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

Article 10. La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France.

**Arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention « éducation à l'environnement vers un développement durable » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur »**

NOR: VJSF1706235A  
Version consolidée au 02 janvier 2019

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,  
Vu le code du sport, notamment ses articles D. 212-20 et suivants ;  
Vu le décret n° 2016-527 du 27 avril 2016 relatif au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;  
Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation en date du 12 janvier 2017,  
Arrête :

**Article 1**

Il est créé une mention « éducation à l'environnement vers un développement durable » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

**Article 2**

La possession du diplôme mentionné à l'article 1er atteste que son titulaire certifie qu'il met en œuvre en autonomie pédagogique les compétences suivantes :

- encadrer dans tout lieu et toute structure en prenant en compte tous les publics ;
  - contribuer au développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable ;
  - mener des activités de sensibilisation et de découverte de l'environnement, vers un développement durable
  - concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation en éducation à l'environnement vers un développement durable en relation avec les projets des structures ;
  - animer la rencontre du public avec son territoire et l'immersion dans son environnement ou dans d'autres environnements ;
  - mettre en œuvre des démarches pédagogiques adaptées à l'éducation à l'environnement vers un développement durable ;
  - mobiliser les démarches d'éducation populaire ;
  - garantir la sécurité des pratiquants, des lieux et du matériel et repérer les situations à risque ;
- 
- accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative ;
  - respecter dans sa pratique pédagogique une rigueur scientifique.

**Article 3**

Les référentiels professionnel et de certification mentionnés aux articles D. 212-22 et D. 212-23 du code du sport figurent respectivement aux annexes I et II du présent arrêté.

**Article 4**

Les unités capitalisables constitutives du diplôme sont attribuées selon le référentiel de certification mentionné à l'article 3 et dont l'acquisition est contrôlée par des épreuves certificatives figurant en annexe III.

**Article 5**

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation prévues à l'article R. 212-10-17 du code du sport sont définies en annexe IV du présent arrêté.

## **Article 6**

Les dispenses et équivalences prévues à l'article D. 212-21 du code du sport sont définies en annexe V du présent arrêté.

## **Article 7**

I.-Le présent arrêté entre en vigueur le 1er octobre 2017.

II.-A compter du 1er janvier 2018, aucune session de formation régie par l'arrêté du 21 juillet 2011 portant création de la spécialité éducation à l'environnement vers un développement durable du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ne peut être ouverte.

III.-L'arrêté du 21 juillet 2011 portant création de la spécialité éducation à l'environnement vers un développement durable du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport est abrogé à compter du 31 décembre 2018.

Toutefois, les candidats admis en formation avant le 31 décembre 2018 au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité éducation à l'environnement vers un développement durable demeurent régis par les dispositions de l'arrêté du 21 juillet 2011 portant création de la spécialité éducation à l'environnement vers un développement durable .

A abrogé les dispositions suivantes :

- Arrêté du 21 juillet 2011

Art. 1, Art. 2, Art. 3, Art. 4, Art. 5, Art. 6

- Arrêté du 21 juillet 2011

## **Article 8**

La directrice des sports et le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 27 février 2017.

Pour le ministre et par délégation :

Le sous-directeur de l'emploi et des formations,

B. Béthune

Le sous-directeur de l'éducation populaire,

M. Lamarque

Ministère de la jeunesse et des solidarités actives

Direction de la jeunesse, de  
l'éducation populaire et de la  
vie associative

Sous-direction des politiques de  
jeunesse

Bureau des actions territoriales et  
interministérielles – DJEPVA A1

Correspondante développement durable :

tél. :  
mél. :

Le ministre de la jeunesse et des solidarités actives

à

Madame et Messieurs les préfets de région,  
Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la  
cohésion sociale  
Directions de la jeunesse et des sports d'outre-mer  
(pour attribution)

Mesdames et Messieurs les préfets de départements  
(pour information)

**CIRCULAIRE N° DJEPVA/DJEPVAA1/2010/351** du 23 septembre 2010 relative à la prise en compte des enjeux du développement durable dans les missions du champ jeunesse, éducation populaire et vie associative.

Date d'application : Immédiatement

NOR : JSAJ1024490C

Classement thématique : jeunesse et vie associative

**Catégorie** : Directives adressées par le ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles.

**Résumé** : La stratégie nationale de développement durable 2010-2013 adoptée le 27 juillet 2010, constitue le nouveau cadre de référence en matière de développement durable. La prise en compte des enjeux du développement durable dans les missions du champ jeunesse, éducation populaire et vie associative repose sur une démarche partagée et coordonnée entre l'État, les collectivités locales et les partenaires associatifs. Les actions engagées doivent être consolidées et valorisées par un plan ministériel, fil conducteur pour l'ensemble des missions jeunesse et vie associative.

Les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont chargées de coordonner et piloter la mise en œuvre de cette politique et d'accompagner les actions des DDI chargées de la cohésion sociale.



<p><b>Mots-clés</b> : Charte de l'environnement - Stratégie nationale de développement durable – éducation à l'environnement et au développement durable – vie associative – politiques éducatives locales – accueils collectifs de mineurs</p>
<p><b>Textes de référence</b> : Instruction du secrétariat général des affaires sociales du 2 décembre 2009 pour la mise en œuvre territoriale des politiques de cohésion sociale, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Stratégie nationale de développement durable 2010-2013. Missions prioritaires dans le champ jeunesse, éducation populaire et vie associative.</p>
<p><b>Annexe 1</b> : Le contexte général du développement durable et les actions existantes dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.</p> <p><b>Annexe 2</b> : Éléments méthodologiques.</p>
<p><b>Diffusion</b> : les établissements sous tutelle doivent être destinataires de cette circulaire, par l'intermédiaire des services déconcentrés, selon le dispositif existant au niveau régional.</p>

Depuis de nombreuses années, diverses initiatives ont été mises en œuvre dans les services déconcentrés chargés de la jeunesse et de la vie associative autour de l'environnement et du développement durable.

La présente circulaire a pour objet de définir les orientations 2010 - 2013 pour la prise en compte des enjeux du développement durable (« répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ») dans les missions du champ jeunesse, éducation populaire et vie associative.

Elle constitue le plan d'action du ministère chargé de la jeunesse et du développement de la vie associative, élaboré conformément à la nouvelle stratégie nationale de développement durable, adoptée le 27 juillet 2010 lors du comité interministériel du développement durable (CIDD). Il ne s'agit pas d'un dispositif complémentaire mais d'un fil conducteur pour les services, transversal à l'ensemble de leurs missions.

Vous veillerez à une mise en cohérence de cette politique dans le cadre d'une dynamique partagée avec les partenaires naturels des politiques de jeunesse et de vie associative (collectivités territoriales, autres services de l'État, organismes publics, associations et ensemble des publics, notamment les jeunes).

## **I - Enjeux :**

Les enjeux du développement durable croisent souvent ceux de l'éducation populaire : accès à l'autonomie, participation, mixité et insertion sociale, promotion de l'égalité des chances et des droits, citoyenneté, initiative, diversité culturelle, équité territoriale, accès à des pratiques éducatives et culturelles, éducation à la santé...

Vous veillerez à ce titre à sensibiliser un large public par l'éducation à l'environnement et au développement durable, à favoriser l'émergence de projets de développement durable avec les jeunes et les associations et à soutenir la formation des acteurs « jeunesse et vie associative » au développement durable.

## **II - Objectifs en matière de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative :**

### **1. Objectifs généraux :**

Grâce à vos différents modes d'intervention et compétences, vous poursuivrez prioritairement les objectifs suivants :

- permettre au plus grand nombre de comprendre les enjeux du développement durable, notamment par l'accès à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et cela tout au long de la vie ;
- favoriser l'émergence de démarches et de projets pérennes de développement durable au sein des politiques de jeunesse et vie associative, sans développer de nouveaux dispositifs ;
- soutenir l'accompagnement et la formation des acteurs jeunesse et vie associative désireux de construire des projets conformes au développement durable et de renforcer le lien social ;
- développer une démarche volontariste d'équité territoriale par une mise en cohérence des projets et un maillage du territoire ;
- rechercher une gouvernance partagée avec les partenaires naturels des politiques de jeunesse et vie associative (autres services de l'État, collectivités territoriales, associations et les associations et réseaux spécialistes de l'EEDD, citoyens et publics jeunes et parents) ;
- inciter les décideurs et les acteurs à promouvoir des équipements, des modes de fonctionnement et des manifestations responsables, sources majeures de progrès environnemental.

## **2. Objectifs particuliers :**

### 2.1 Les accueils collectifs de mineurs :

En liaison avec les autres services de l'État, vous inciterez les accueils collectifs de mineurs (ACM) à adopter un fonctionnement respectueux de l'environnement (alimentation, consommation d'eau, d'énergie, réduction des déchets à la source et traitement des déchets, transport et plan de déplacements, aménagement, réhabilitation et construction d'équipements prenant en compte la qualité environnementale des bâtiments, dont la démarche « HQE <sup>TM</sup> », haute qualité environnementale) et à inscrire leurs projets dans une dynamique d'éducation à l'environnement et au développement durable.

### 2.2 Les politiques éducatives locales et le soutien aux associations :

Vous veillerez à l'accompagnement des structures et des acteurs porteurs de projets sur le territoire (services de l'État, structures éducatives, collectivités locales, ACM, associations spécialistes de l'EEDD...). Vous vous appuierez particulièrement sur les fermes pédagogiques, les chantiers de jeunes bénévoles et les dispositifs locaux adaptés, notamment pour soutenir des échanges d'expériences et la formation continue des professionnels de l'animation.

Vous faciliterez, auprès des associations que vous soutenez financièrement, la mise en place de critères permettant à une association de repérer les pratiques conformes au développement durable :

- les modalités d'administration : fonctionnement démocratique, parité hommes/femmes...,
- les actions éco responsables : électricité, eau, papier, fournisseurs, achats, réduction des déchets à la source, tri des déchets, restauration collective, limitation des transports, organisation des manifestations,
- les actions sociales : auprès des salariés, mise en place de formations, évolution internes, accueil des bénévoles, relations avec les bénéficiaires et les publics concernés, tarifs, gratuité, participation des bénéficiaires par des outils de communication,
- ancrage territorial : diagnostic territorial, public local concerné, actions dans le quartier ou le village, relation avec les autres associations locales et les institutions, définition des projets avec les habitants et les jeunes, achats de proximité.

### **III - Diagnostic régional et valorisation des bonnes pratiques :**

Les DRJSCS contribueront à un diagnostic global afin de repérer les besoins, définir des enjeux régionaux notamment en matière d'observation, d'expertise, d'évaluation et de missions supports. Ils pourront également analyser les besoins de qualifications des acteurs et la liaison dans ce domaine avec les autres services certificateurs concernés, notamment les services de l'éducation nationale et de l'agriculture.

En vue d'une valorisation, notamment dans l'intranet de l'administration sanitaire et sociale, de la jeunesse et des sports, et afin de mutualiser les bonnes pratiques, je vous remercie de me faire parvenir toute contribution que vous jugerez utile concernant la prise en compte des enjeux du développement durable dans vos actions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative à l'adresse suivante : [sylvie.gotti@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:sylvie.gotti@jeunesse-sports.gouv.fr).

La DJEPVA est à votre disposition pour des informations et des conseils méthodologiques. ([fabienne.coblence@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:fabienne.coblence@jeunesse-sports.gouv.fr) – correspondante développement durable pour la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative).

Pour le ministre de la jeunesse  
et des solidarités actives  
et par délégation  
Le directeur de la jeunesse, de  
l'éducation populaire et de la vie  
associative

*signé*

Yann DYÈVRE

## **Annexe 1**

### **I - Le contexte général du développement durable**

#### **1. Le cadre de référence national**

La démarche de développement durable est une approche systémique qui conjugue l'économie, le social et l'environnement, l'éducatif et le culturel, afin de mettre en œuvre des pratiques vivables, viables et équitables. Ces enjeux sont indissociables et doivent être pris en compte de manière transversale dans le pilotage des politiques publiques.

- Charte de l'environnement adossée à la Constitution ;
- Stratégie nationale et européenne de développement durable. La nouvelle SNDD 2010-2013 a été adoptée le 27 juillet 2010, lors d'un comité interministériel pour le développement durable (CIDD). Elle comporte 9 défis dont 5 au moins concernent directement le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative : santé/prévention, inclusion sociale, éducation/formation tout au long de la vie, pauvreté dans le monde, gouvernance) ;
- Mesures du Grenelle de l'environnement (loi de programme « Grenelle 1 » promulguée le 3 août 2009) : Etat exemplaire, gouvernance à 5 ;
- Missions de l'État dans le champ jeunesse, éducation populaire et vie associative (instruction n° 09-018 JS du 5 février 2009 - DNO).

#### **2. La stratégie nationale du développement durable 2010-2013**

La [nouvelle stratégie nationale de développement durable 2010-2013](http://www.developpement-durable.gouv.fr/SNDD-2010-2013-vers-une-economie.html) (consultable sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/SNDD-2010-2013-vers-une-economie.html>) intègre les conclusions du Grenelle de l'Environnement en les complétant, notamment sur les dimensions économiques et sociales. Elle est organisée en neuf défis clés, en cohérence avec l'architecture de la Stratégie européenne de développement durable (SEDD), dont elle adopte le même jeu de onze indicateurs « phares » de suivi, indique le document.

Dans ce cadre, les services de l'État doivent intégrer le développement durable dans leurs modalités de fonctionnement interne, notamment pour réduire l'impact sur l'environnement de leurs activités quotidiennes. Cette stratégie fixe des objectifs concrets et quantifiables en matière d'écoresponsabilité dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, des achats, des bâtiments, des transports, des gaz à effets de serre.

Le plan d'action, que vous serez amenés à conduire, est la déclinaison ministérielle des décisions prises lors du Grenelle de l'environnement qui engagent chaque service de l'État.

#### **3. Une gouvernance partagée**

Au niveau national, le ministère de la jeunesse et des solidarités actives est associé à la gouvernance partagée autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Les deuxièmes assises nationales de l'EEDD, à Caen, en octobre 2009, placées sous le Haut patronage du Président de la République et parrainées par le ministère chargé du développement durable et les ministères en charge de la jeunesse, de l'éducation nationale et de l'agriculture, visaient à mettre en avant l'importance des initiatives prises à tous les échelons des territoires comme moteurs de changement, à renforcer le dialogue avec les parties prenantes et à favoriser le développement de nouveaux partenariats.

Les chantiers qui sont engagés en 2010, au titre de cet espace national de concertation pour l'EEDD (éducation à l'environnement vers un développement durable), ont vocation à renforcer la

prise en compte dès l'amont d'actions éducatives pour l'accompagnement des grands programmes de mise en œuvre des politiques environnementales, à définir des lignes directrices communes afin d'accroître la convergence et la complémentarité de toutes les formes d'actions éducatives et d'en assurer une valorisation.

## **II - Les actions existantes dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**

### **1. L'action dans les ACM**

Les accueils collectifs de mineurs (ACM) sont des acteurs du développement durable par leur implication sur un territoire (ils favorisent la mixité sociale), leur gestion et bien sûr leurs actions éducatives. Ils constituent pour les enfants un terrain d'expérimentation et de confrontation à leur environnement, qu'il soit rural ou urbain.

Avec l'ensemble des services de l'État impliqués dans les réglementations des ACM, vos conseils et votre expertise pourront jouer un rôle facilitateur auprès des organisateurs et des équipes d'encadrement, pour encourager tout projet conforme aux enjeux du développement durable.

De telles actions ont déjà été initiées dans plusieurs régions, en parallèle avec celles créées par les fédérations organisatrices d'ACM (Cf. documents réalisés par JPA, Francas, Ligue de l'enseignement, CEMEA, SGDF, EEDF EUDF, Léo Lagrange ...) et les réseaux associatifs spécialistes de l'EEDD. Il convient de formaliser ces ressources et ces outils pour leur donner plus de visibilité afin qu'ils soient utilisables par tous les acteurs.

### **2. L'action dans les PEL**

Comme il a été rappelé dans l'instruction PEL du 24 décembre 2009 (Instruction n° 09-145 du 24 décembre 2009 – Actions de l'État sur les territoires en faveur du développement de l'autonomie des jeunes et du soutien aux associations locales de jeunesse et d'éducation populaire), les projets soutenus doivent intégrer la recherche de mixité sociale et de genre, l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations et l'exclusion, sociale comme géographique, ainsi que l'éducation au respect de l'autre. Ce faisant, ces orientations et objectifs prioritaires croisent ceux de la démarche de développement durable, de l'EEDD et doivent être menés en concertation avec les associations et collectivités locales.

Dans certains territoires, vos services collaborent avec des structures propices à la découverte de l'environnement et du développement durable : fermes pédagogiques, chantiers de jeunes bénévoles permettant ainsi de créer des passerelles avec les projets territoriaux.

Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale a produit plusieurs instructions depuis 1977 sur l'environnement, puis sur l'éducation à l'environnement et au développement durable, qui peuvent vous permettre de travailler en partenariat avec les structures éducatives.

### **3. L'action auprès des fédérations de jeunesse et d'éducation populaire**

La DJEPVA incite depuis 2008, les fédérations de jeunesse et d'éducation populaire agréées au niveau national, à s'engager ou à consolider leur engagement dans un fonctionnement associatif responsable et durable, une démarche globale conforme au développement durable.

Un appel à projets sur la démarche de développement a été proposé aux associations JEP. Les projets soutenus ont porté sur trois axes prioritaires :

- développement d'un plan de formation des équipes, cadres et bénévoles ;
- amélioration du fonctionnement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (diagnostic, état des lieux, plan d'action, évaluation) ;
- organisation de manifestations, d'événements nationaux, et de plans de déplacements durables.

## **Annexe 2**

### **Éléments méthodologiques**

#### **I - Les formations**

##### **1. La formation interne**

Certains programmes régionaux de formation des agents comportent déjà des stages intégrant la démarche de développement durable. Ces initiatives peuvent constituer un appui au PMDD et être coordonnées pour l'ensemble des services de l'Etat.

##### **2. La formation des acteurs de l'animation**

La formation d'acteurs locaux associatifs conditionne la prise en compte de la démarche de développement durable par un nombre croissant de structures. Elle permet également de créer des acteurs relais susceptibles de démultiplier les projets, d'échanger sur les pratiques, d'investir de nouveaux territoires et de faciliter les partenariats. L'échelon régional rassemble tous les partenaires et il facilite l'analyse des besoins en formations d'acteurs relais.

L'abrogation du BEATEP AST Option environnement a conduit la DJEPVA à engager, avec la direction des sports une réflexion sur les métiers et la filière de formation à l'EEDD. L'observation des besoins dans le domaine du développement durable, en partenariat avec les réseaux spécialisés dans l'EEDD et les autres ministères certificateurs doit favoriser l'adaptation de la formation des animateurs.

#### **II - Les outils**

##### **1. L'éco-conception**

La mise en œuvre de projets ou d'outils d'animation (expositions, supports pédagogiques, manifestations, salons...) doit prendre en compte les enjeux du développement durable. Les outils de communication sont souvent à la pointe de l'éco-conception et offrent des possibilités de dématérialisation conformes aux enjeux du développement durable.

L'appui d'acteurs spécialisés comme l'ADEME doit être recherché. Les fédérations de jeunesse et d'éducation populaire sont également des relais actifs et leurs savoir-faire peuvent être mutualisés. Les réseaux associatifs spécialistes de l'EEDD peuvent notamment apporter une ingénierie pour la conduite de projets.

##### **2. L'évaluation et les indicateurs**

Les indicateurs de développement durable ont pour objectif d'informer l'ensemble des acteurs (État, collectivités territoriales, associations, entreprises, citoyens) des évolutions de l'économie, des pressions sur l'environnement et d'inciter à un changement de comportement.

Parmi les indicateurs retenus au niveau national, certains relèvent plus particulièrement de votre champ d'action comme celui relatif à la « Participation à la vie associative ». (Chaque indicateur

fait l'objet d'une fiche détaillée sur le site : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Indicateurs-du-developpement,14064.html>).

En matière de développement durable l'évaluation ne saurait se réduire à la dimension environnementale. Pour l'évaluation des projets territoriaux, le MEEDDM propose également un référentiel sur le site : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Refmars.pdf>

Dans vos missions relatives à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs, vous prêterez attention à l'offre d'accueil par rapport aux besoins, à la dimension pédagogique des projets d'EEDD à la formation de l'encadrement au développement durable, qui sont des indicateurs pertinents.

Vous veillerez à promouvoir la dimension d'EEDD dans les politiques territoriales que vous soutenez en y associant l'ensemble des bénévoles et des réseaux associatifs. Les indicateurs relatifs au CDVA et au suivi des postes FONJEP pourront être utilisés à cet effet.



# Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport

2015-2020

Ambitions, axes et priorités



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



## Développement durable : le ministère en charge des Sports est pleinement engagé !

L'année 2015 est singulière à plus d'un titre en matière de développement durable.

Le 4 février, le Conseil des ministres a adopté la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 au terme d'une concertation menée au sein du Conseil national de transition écologique.

Le 17 février, le Premier ministre a édicté la circulaire relative à la mise en place dans chaque ministère d'un plan « administration exemplaire ».

Enfin, la France accueillera la Conférence Climat (COP21), à Paris, du 30 novembre au 11 décembre.

Dans ce contexte, les contributions de nos politiques publiques à la transition écologique sont déterminantes.

**Dans le domaine de la politique du sport**, une nouvelle stratégie pluri annuelle a été construite en concertation étroite avec les acteurs et les professionnels dont témoigne la tenue, à Paris, des Assises Sport et Développement durable, le 17 novembre.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie nationale, **la politique du sport** se mobilise en effet toujours davantage dans la transition écologique vers un développement durable, amplifiant une action déjà engagée depuis cinq ans, en pleine articulation et déclinaison de la SNTEDD adoptée en début d'année.

À travers trois ambitions majeures et neuf axes prioritaires, la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport vise en effet à favoriser, d'ici 2020, une approche partagée du sport durable contribuant au développement maîtrisé des territoires ou en favorisant une économie circulaire sobre en carbone, à transformer le modèle économique et social du monde du sport en accompagnant, par exemple, les démarches de responsabilité sociétale des organisations et à renforcer l'appropriation du développement durable par le plus grand nombre, notamment par la sensibilisation et la formation mais également en promouvant le sport comme vecteur de développement durable aux niveaux européen et international.

Que l'ensemble des contributeurs à cette stratégie nationale, la direction des Sports au premier chef, en soit ici vivement remercié.

**Laurent SETTON**

Haut fonctionnaire au Développement durable des ministères en charge des Affaires sociales



Depuis 2010, la stratégie nationale de développement durable du sport (SNDDS) a permis au monde du sport de prendre aussi conscience de sa responsabilité face aux nouveaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Mais nous tous pouvons encore faire plus et mieux pour lutter contre le dérèglement climatique et agir ainsi pour « le mieux vivre ensemble ».

C'est par une vision du sport à plus long terme que nous devons poursuivre et généraliser nos bonnes pratiques. La direction des Sports a souhaité actualiser avec tous ses partenaires la stratégie en y intégrant les évolutions liées à la transition écologique.

Parce qu'il est porteur de valeurs citoyennes, parce qu'il a le pouvoir de fédérer et de mobiliser, parce que depuis toujours il est dans sa nature d'aller plus loin, le sport peut et doit jouer un rôle, tant au niveau national qu'international, vers l'excellence en matière de responsabilité sociale et environnementale. Cette nouvelle stratégie est là pour nous aider à relever ce défi.

**Thierry MOSIMANN**

Directeur des Sports au ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports



## LA TRIPLE AMBITION DE LA

### Développer une approche partagée du sport durable

Le sport a montré qu'il pouvait être partie prenante pour lutter contre le changement climatique, pour économiser les ressources, pour préserver la biodiversité, pour diminuer les risques sanitaires et environnementaux et pour agir en faveur de notre cohésion sociale. Répondre efficacement à ce triple enjeu économique, social et environnemental nécessite que tous les acteurs du sport se concertent et se coordonnent. La stratégie permettra que chacun s'approprie une vision partagée du sport pour les années à venir et trouve toute sa place dans cette mobilisation collective.

---

### Transformer le modèle économique et social du sport pour la transition écologique vers un développement durable

Le monde du sport est prêt à poursuivre ses efforts pour développer un sport durable. La stratégie lui propose un cadre pour placer ce développement sur le chemin de la croissance verte : économiser l'énergie, lutter contre le gaspillage, s'inscrire dans l'économie circulaire, réduire et optimiser les déplacements, faciliter l'innovation, partager les connaissances et les bonnes pratiques...

---

### Renforcer l'appropriation du développement durable par tous

L'ampleur des défis nous conduit à faire évoluer profondément nos modes de pensée et à changer nos habitudes. La mobilisation de tous est nécessaire pour promouvoir et faire vivre les valeurs du sport : engagement, responsabilité, solidarité... La stratégie propose de renforcer la pédagogie et l'accompagnement de tous les acteurs pour les aider à structurer et amplifier leurs démarches en faveur d'un sport durable tant au niveau territorial et national, qu'au niveau européen ou international.



# SNTEDDS 2015-2020

AXE 1	Contribuer par le sport au développement durable des territoires	6
AXE 2	Concourir par le sport à l'économie circulaire et sobre en carbone	7
AXE 3	Prévenir et réduire par le sport les inégalités environnementales, sociales et territoriales	8
AXE 4	Promouvoir des modèles économiques et financiers durables du sport et accompagner la mutation écologique	9
AXE 5	Accompagner les acteurs du sport vers des démarches de responsabilité sociétale des organisations (RSO) et des entreprises (RSE)	10
AXE 6	Développer l'expertise de tous les acteurs et orienter la production de connaissance, la recherche et l'innovation dans le sport vers la transition écologique	11
AXE 7	Sensibiliser et former les acteurs du sport au développement durable	12
AXE 8	Mobiliser les acteurs autour du sport à tous les niveaux	13
AXE 9	Promouvoir le sport comme vecteur de développement durable aux niveaux européen et international	14

Quelques définitions	15
----------------------	----



## Première ambition

# Développer une approche partagée du sport durable

## AXE 1 CONTRIBUER PAR LE SPORT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Les priorités :

- 1.1. Intégrer le sport dans l'élaboration des politiques territoriales, notamment dans l'aménagement durable des territoires, pour en faire également un levier du développement économique.
- 1.2. Développer la solidarité des territoires par la co-construction de schémas de développement du sport prenant en compte l'égal accès de tous aux pratiques sportives.
- 1.3. Concevoir les événements sportifs en mettant l'accent sur leurs retombées positives et leur héritage au bénéfice des territoires et des populations.
- 1.4. Développer une stratégie d'adaptation aux changements climatiques dans l'organisation des activités sportives.
- 1.5. Préserver et favoriser la qualité des milieux (eau, air), assurer la qualité environnementale des équipements (bâtiments, terrains de pratique sportive, sols), et contribuer à prévenir les risques naturels et technologiques.
- 1.6. S'assurer de la préservation de la biodiversité terrestre et marine dans les sites naturels de pratique.



AXE 2

## CONCOURIR PAR LE SPORT À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOBRE EN CARBONE

Les priorités :

- 2.1. Concevoir et organiser les événements sportifs de manière durable, notamment en optimisant les déplacements par une organisation raisonnée sur le territoire.
- 2.2. Faire évoluer les déplacements liés au sport vers des modes de transport partagés, innovants et économes.
- 2.3. Améliorer l'efficacité énergétique et la durabilité des installations sportives.
- 2.4. Renforcer l'engagement des acteurs du sport dans une économie circulaire.
- 2.5. Engager le sport dans une économie privilégiant les circuits-courts, sobre en carbone, économe en énergie, notamment par le recours à des acteurs locaux ou territoriaux, et lutter contre toutes les formes de gaspillage tant au niveau de la production que de la consommation.
- 2.6. Développer des solutions techniques ou organisationnelles alternatives afin de réduire les consommations énergétiques.
- 2.7. Renforcer une politique d'achats responsables.
- 2.8. Réduire la production de déchets, coordonner et organiser leur tri et leur collecte, faciliter leur recyclage.



AXE 3

## PRÉVENIR ET RÉDUIRE PAR LE SPORT LES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET TERRITORIALES

Les priorités :

- 3.1. Prévenir les risques sociaux et sociétaux en promouvant les valeurs du sport au service du « mieux vivre ensemble » et de la citoyenneté, en particulier lors de l'élaboration et du suivi des schémas de développement du sport.
- 3.2. S'engager pour l'éthique du sport et contre le dopage, la violence, les discriminations et les incivilités.
- 3.3. Promouvoir la pratique d'activité physique et sportive régulière comme facteur de santé.
- 3.4. Reconnaître le sport comme outil d'insertion sociale.
- 3.5. Adapter l'offre des installations sportives et des lieux de pratiques au juste besoin et à proximité des lieux de vie.
- 3.6. Favoriser l'accessibilité à tous aux sites de pratiques et aux manifestations sportives.
- 3.7. Décloisonner et favoriser les échanges avec les autres acteurs du développement durable.





## Deuxième ambition

# Transformer le modèle économique et social du sport pour la transition écologique vers un développement durable

### AXE 4

## PROMOUVOIR DES MODÈLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DURABLES DU SPORT ET ACCOMPAGNER LA MUTATION ÉCOLOGIQUE

### Les priorités :

- 4.1. Placer les enjeux de la transition écologique et du développement durable au cœur des marchés et des partenariats sportifs.
- 4.2. Engager les entreprises et les investisseurs du sport à rendre compte et à communiquer sur leur contribution à la transition écologique.
- 4.3. Mobiliser les employeurs du secteur sportif pour la création d'emplois durables.
- 4.4. Renforcer l'éco-conception dans l'économie du sport.
- 4.5. Renforcer la traçabilité et la transparence dans les processus de production et de commercialisation du matériel et des produits sportifs.



AXE 5

## ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU SPORT VERS DES DÉMARCHES DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) ET DES ENTREPRISES (RSE)

Les priorités :

- 5.1. Favoriser la coordination des acteurs publics et privés engagés au service de la responsabilité sociétale du sport.
- 5.2. Faire connaître et recommander les principes contenus dans la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations.
- 5.3. Favoriser les bonnes pratiques de gouvernance dans le sport.
- 5.4. Encourager la création de richesses et d'emplois par le sport en valorisant ses dimensions environnementale et sanitaire, économique, humaine, sociale et éducative.
- 5.5. Développer les compétences des employeurs et la capacité des structures à employer durablement.
- 5.6. Développer la qualité de l'emploi dans le sport par la formation initiale et continue.
- 5.7. Valoriser l'engagement bénévole dans le sport.
- 5.8. Prévenir les dérives d'une monétarisation excessive du sport.
- 5.9. Utiliser les technologies comme vecteur de développement de la responsabilité sociétale du sport.



AXE 6

# DÉVELOPPER L'EXPERTISE DE TOUS LES ACTEURS ET ORIENTER LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS LE SPORT VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les priorités :

- 6.1. Favoriser l'appropriation du développement durable par les acteurs du sport en les associant à la production de données et au partage des connaissances.
- 6.2. Faciliter l'accès aux données et aux résultats scientifiques.
- 6.3. Promouvoir l'éco-conception dans tous les domaines.
- 6.4. Encourager et promouvoir les initiatives, les expérimentations et les innovations émanant de tous les acteurs.
- 6.5. Renforcer le partage et la mutualisation de bonnes pratiques à travers des plateformes et des réseaux d'acteurs.



## Troisième ambition

# Renforcer l'appropriation du développement durable par tous

## AXE 7 SENSIBILISER ET FORMER LES ACTEURS DU SPORT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les priorités :

- 7.1. Sensibiliser les acteurs du sport à l'éco-responsabilité et au potentiel des activités sportives à développer des comportements éco-responsables.
- 7.2. Diffuser et promouvoir les recommandations de la norme ISO 20121 relative à l'intégration d'une démarche de développement durable dans les activités événementielles.
- 7.3. Encourager la mutualisation des équipements et du matériel sportif pour optimiser leur utilisation.
- 7.4. Systématiser la formation des éducateurs au développement durable et à la conduite du changement au sein des organisations.
- 7.5. Développer la sensibilisation, l'information et l'implication des pratiquants en matière de biodiversité (mieux connaître pour mieux préserver).
- 7.6. Améliorer l'information du public sur les impacts du changement climatique.
- 7.7. Développer l'information sur les conditions écologiques et sociales d'élaboration des produits et des services sportifs.



## AXE 8 MOBILISER LES ACTEURS AUTOUR DU SPORT À TOUS LES NIVEAUX

Les priorités :

- 8.1. Mobiliser les services publics pour diffuser l'information sur le développement durable auprès des acteurs du sport.
- 8.2. Favoriser les démarches participatives pour la mise en œuvre des stratégies de développement durable.
- 8.3. Sensibiliser chaque acteur du sport sur sa responsabilité dans le développement durable.
- 8.4. Inciter le mouvement sportif à amplifier les actions en faveur de la transition écologique vers un développement durable dans le sport.
- 8.5. Encourager les comportements exemplaires des acteurs du sport, des sportifs de haut niveau et des dirigeants.
- 8.6. Sensibiliser et mobiliser les sportifs pour qu'ils deviennent des ambassadeurs de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement.



AXE 9

## PROMOUVOIR LE SPORT COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Les priorités :

- 9.1. Promouvoir les valeurs du sport à l'international, notamment dans les actions de solidarité internationale.
- 9.2. Promouvoir l'intégration du développement durable dans les politiques européennes liées au sport.
- 9.3. Renforcer les échanges internationaux d'expertise sur l'éco-responsabilité dans l'organisation des grands événements sportifs.
- 9.4. Contribuer à l'évolution de la gouvernance sportive européenne et internationale pour favoriser les démarches de développement durable.
- 9.5. Développer une méthodologie permettant de disposer d'indicateurs partagés pour mesurer et comparer les impacts sociaux, économiques et environnementaux des manifestations sportives.



## QUELQUES DÉFINITIONS

### Développement durable :

La définition conventionnelle retenue du développement durable a été formulée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations unies : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

### Éco-conception :

L'Éco-conception consiste à intégrer la protection de l'environnement dès la conception des biens ou des services. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie : extraction et choix des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie.

### Économie circulaire :

Système économique de production, d'échange et de consommation conçu et organisé pour économiser les émissions polluantes et les ressources (énergies fossiles, matières premières, eau, constructions, espaces), ainsi que pour améliorer la performance sociétale des entreprises ou des organisations. Il est inspiré des cycles de la nature où rien ne se perd et tout se transforme.

### Gouvernance :

Mode de régulation des rapports sociaux et économiques, fondé sur la reconnaissance mutuelle, le dialogue, la concertation à différentes échelles de territoire et entre différents types de parties prenantes, en vue d'une prise de décision.

### Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), des organisations (RSO) :

Contribution des entreprises ou des organisations aux enjeux du développement durable. La démarche consiste à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux des activités pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE et la RSO permettent d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité.

### Transition écologique :

Évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.





*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



Pour télécharger la SNTEDDS :  
<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources>

Contact :  
ds.sportdurable@sports.gouv.fr





Centre de ressources Sport et Développement Durable du Ministère en charge des Sports  
 Url de la page : [http://developpement-durable.sports.gouv.fr/spip.php?page=article&id\\_article=0](http://developpement-durable.sports.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=0)  
 2 janvier 2019

[Accueil](#) > [La stratégie nationale](#) > Les 9 axes

## DÉFI 1 CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLE

Pour pratiquer le sport, on utilise du matériel, des équipements, des lieux. Savez-vous qu'au total les Français consomment chaque année près de 9 milliards d'euros en biens et matériels sportifs ? Ces objets, ces équipements et ces consommations ont un impact non négligeable sur l'environnement lorsqu'on les fabrique, les emballe, qu'on les jette ou les recycle. Le défi sera alors d'être bien équipé, mais pas suréquipé ! Il s'agira notamment d'utiliser un matériel de qualité en lieu et place d'un matériel de mauvaise qualité, trop souvent remplacé. Le défi sera également de bien manger, des produits locaux, de saison ou issus de l'agriculture biologique et de trier ses déchets.

Notre société se caractérise par (...)

[Lire la suite](#)



## DÉFI 2 EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE

Le sport fait plaisir et éduque tout au long de la vie. C'est aussi un fantastique spectacle. Pour que cela reste un plaisir, pour que les jeunes s'épanouissent, le sport doit être une école de vie, respectueuse de l'environnement, des autres et de soi-même. C'est pourquoi, il faut que tous ceux qui encadrent les activités sportives et font vivre les clubs sachent ce qu'est le développement durable et en quoi le sport est concerné. C'est le défi de l'éducation, de la formation de tous les acteurs du sport.

Le sport est un moyen d'éducation et de formation. Chaque club, chaque sport, chaque établissement scolaire est organisé autour d'un projet éducatif qui place en son centre la transmission de savoirs (...)

[Lire la suite](#)



## DÉFI 3 GOUVERNANCE

Le terme « gouvernance » est un mot qui généralement effraie. Mais certainement pas les sportifs ! En effet, conformément à son sens étymologique, c'est l'art de la navigation en haute mer, c'est-à-dire de la gestion du temps, de l'incertitude, des ressources et de la coopération qui fonde la gouvernance. Tous les sports peuvent se revendiquer de ce bon pilotage. Désormais, le premier objectif de la gouvernance est d'apprendre à vivre ensemble ; d'assurer les conditions de la paix, de l'épanouissement et de l'équilibre entre l'humanité et la biosphère. Si l'on veut « tenir ce cap », il est nécessaire de dialoguer, d'échanger avec tous les acteurs, de faire participer les responsables des associations, les (...)

[Lire la suite](#)



## DÉFI 4 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIES

L'effet de serre est naturel et maintient la Terre à une température « acceptable ». Si l'on augmente la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère au-delà d'un seuil, comme c'est le cas depuis plusieurs années, cet effet de serre s'emballe et provoque un changement climatique avec des conséquences qui peuvent être dramatiques. Toute activité humaine, comme par exemple l'activité sportive, émet des gaz à effet de serre, que ce soit du fait de la pratique du sport, ou du fait du spectacle du sport. La France compte plus de 260 000 équipements sportifs dont la moitié a déjà plus de 24 ans.

Dans l'effort international de lutte contre le changement climatique, la France s'est engagée à contribuer à (...)

[Lire la suite](#)



## DÉFI 5 TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

En France, les transports sont à l'origine de 26 % des émissions des gaz à effet de serre (GES)<sup>3</sup> ; le transport aérien et le transport routier sont ceux qui génèrent le plus d'émission par kilomètre parcouru. Les enjeux des transports sur le réchauffement climatique sont donc déterminants.

Il n'existe pas de sport sans déplacement. La pratique comme les spectacles sportifs impliquent toujours un transport des pratiquants, de l'encadrement, des spectateurs... Les distances sont parfois longues et certaines pratiques imposent le transport de matériel. Chaque année, 2,5 millions d'événements sportifs sont organisés en France<sup>4</sup>, occasionnant également de nombreux stages préparatoires. Toutes les études (...)

[Lire la suite](#)



## DÉFI 6 CONSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

La notion même de biodiversité est plutôt récente puisque ce terme date de 1992. Préserver la biodiversité, c'est élaborer une méthode durable de protection des ressources naturelles (les espèces animales et végétales ainsi que les écosystèmes). Notre survie en dépend ! La

pratique sportive, qu'elle soit pratiquée en milieu naturel terrestre, aquatique ou aérien, en zones rurales ou urbaines, peut avoir des incidences sur la biodiversité, l'utilisation des ressources naturelles et sur les sols. Si l'on veut réduire l'impact de la pratique, il faut que les sportifs et ceux qui les encadrent comprennent le lien entre biodiversité et activité sportive. Par exemple, la consommation en eau et en produits (...)

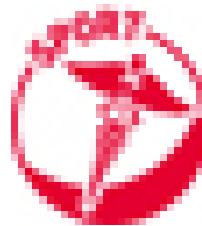
[Lire la suite](#)



## DÉFI 7 SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Un esprit sain dans un corps sain » : la formule est ancienne et connue de tous. Pourtant, elle apparaît aujourd'hui comme étant d'une brûlante actualité, à la lumière des enjeux du développement durable. En effet, dans notre société, le risque de sédentarité est accru. Sport et santé sont intimement liés. Cela se constate notamment au travers des problèmes majeurs de santé sur lequel le sport peut agir, comme par exemple l'obésité ou l'accroissement des maladies cardiovasculaires. La promotion et le développement des activités physiques et sportives sont des facteurs de bien-être et de bonne santé physique et psychique. L'activité sportive non intensive et bien pratiquée favorise un bon état de santé (...)

[Lire la suite](#)



## DÉFI 8 LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DU SPORT

34 millions de personnes déclarent avoir une pratique sportive régulière -soit 71 % de la population-, 16 millions de licences, plus de 2 millions de bénévoles, 120 000 emplois équivalents temps plein. L'enjeu de la responsabilité sociale du sport consiste, en ce sens, à permettre à toujours plus de personnes de pratiquer, surtout parmi les populations apparemment exclues du sport, afin de lutter efficacement contre toute forme de discrimination. L'objectif, c'est aussi d'encourager l'implication de milliers d'hommes et de femmes dans le monde sportif dans le but notamment de développer l'esprit sportif, la solidarité, le bénévolat ! En France, 7,9 millions de personnes vivent en dessous du seuil (...)

[Lire la suite](#)



## DÉFI 9 DÉFIS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développer une démarche de développement durable dans le sport ne s'arrête pas aux frontières. En effet, quoi de plus international et universel que la pratique du sport ? La sphère sportive est un vecteur de rayonnement pour la France, d'abord au travers de ses sportifs, dont la visibilité implique l'exemplarité en matière de développement durable. Ensuite, la France s'illustre grâce aux événements sportifs internationaux qu'elle organise. Ceux-ci se doivent alors d'être irréprochables sur le plan du développement durable, dans la mesure où ils représentent un lieu de sensibilisation privilégié, et une vitrine du savoir-faire français. Dans la même optique, les initiatives de solidarité internationale, de (...)

[Lire la suite](#)



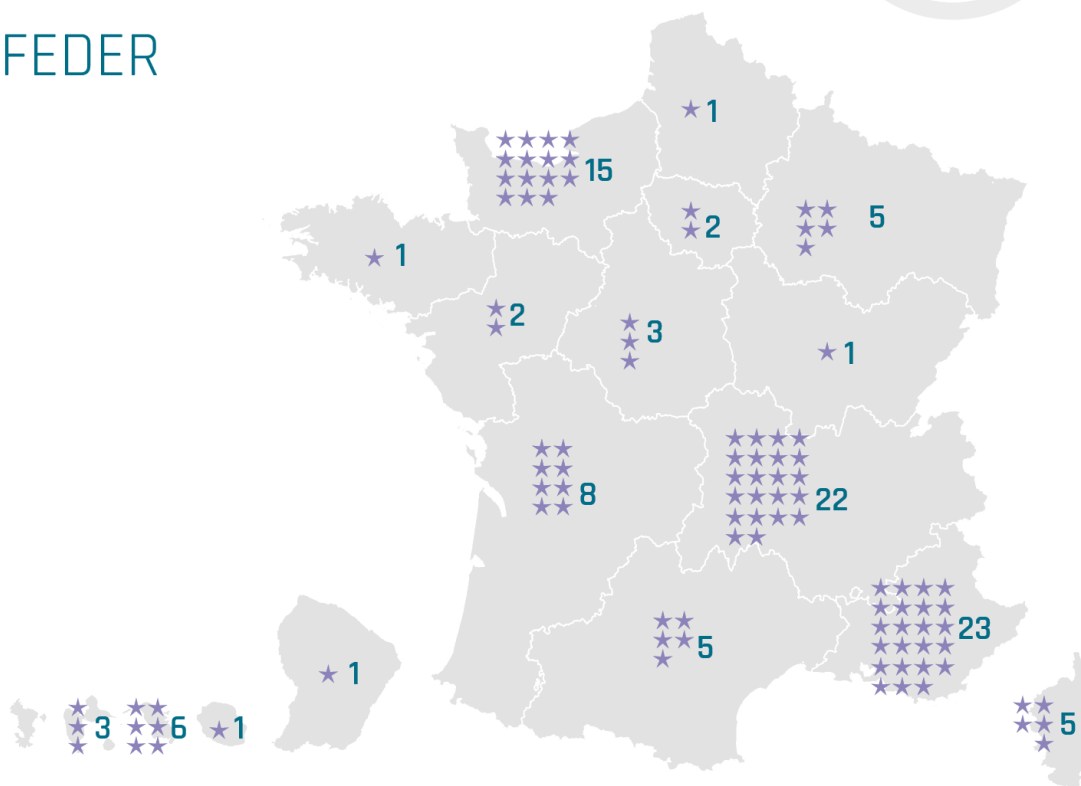
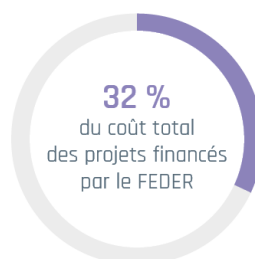
Centre de ressources Sport et Développement Durable du Ministère en charge des Sports  
 Url de la page : [http://developpement-durable.sports.gouv.fr/spip.php?page=article&id\\_article=0](http://developpement-durable.sports.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=0)  
 2 janvier 2019

CHIFFRES CLÉS SPORTS DE NATURE 2016

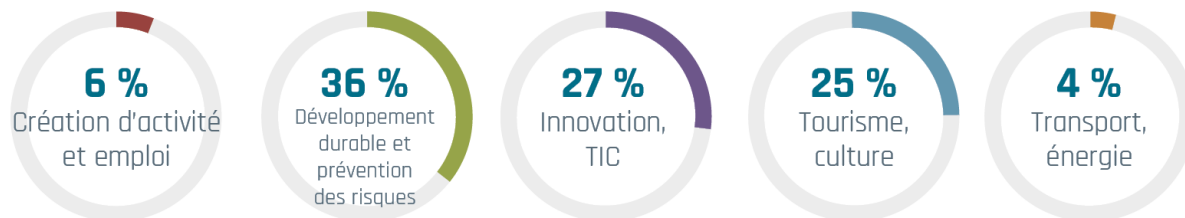


# DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL SPORTS DE NATURE EN FRANCE

## 104 PROJETS SPORTS DE NATURE FINANCÉS PAR DES FONDS EUROPÉENS FEDER



## 28 projets en développement durable et prévention des risques



## Mots-clés

les plus utilisés dans la description des projets



La collection Tableau de bord présente des indicateurs relatifs au développement des sports de nature. Plus d'information sur les publications de l'Observatoire des sports de nature



Citation recommandée :

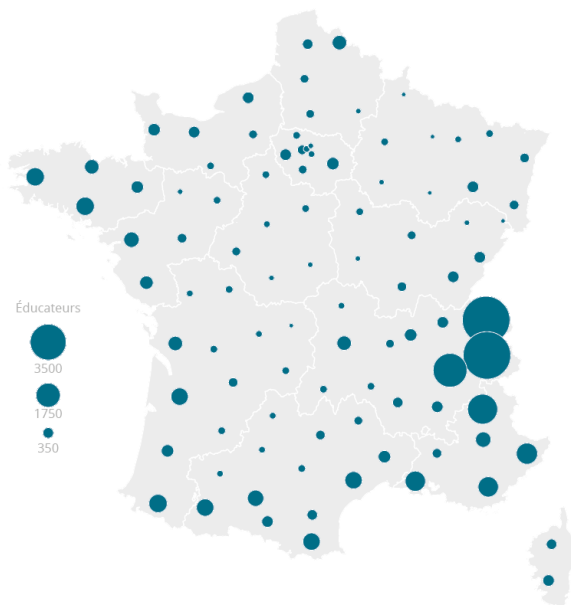
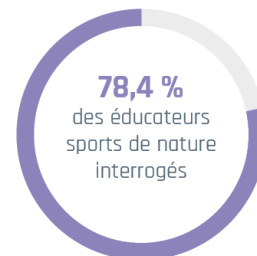
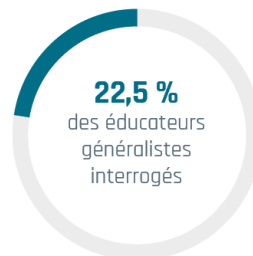
Chiffres clés sports de nature 2016 : développement territorial [en ligne]. Vallon Pont d'Arc : Pôle ressources national sports de nature, septembre 2017. Disponible sur : [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

CHIFFRES CLÉS SPORTS DE NATURE 2016



# L'EMPLOI LA FORMATION SPORTS DE NATURE EN FRANCE

**PLUS DE 50 000**  
éducateurs actifs  
dans les sports de nature



**58 978**  
éducateurs sports  
de nature déclarés

source EAPS, fichier de déclaration des  
éducateurs sportifs



**68 %**

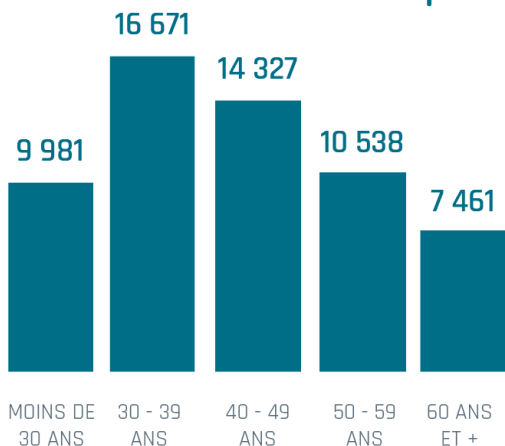
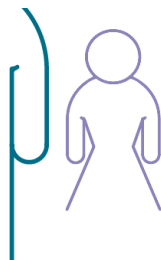


**32 %**

d'éducateurs  
**44 ans** de moyenne d'âge



d'éducatrices  
**39 ans** de moyenne d'âge

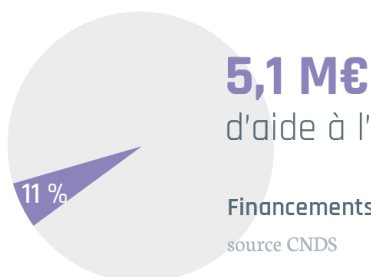


Tranche d'âge des éducateurs déclarés en sports de nature



Diplômes sports de nature délivrés par milieu, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, BEES, BE Alpinisme et BAPAAT Loisirs de pleine nature

source Forômes EXPLOIT



La collection Tableau de bord présente des indicateurs relatifs au développement des sports de nature. Plus d'information sur les publications de l'Observatoire des sports de nature



Citation recommandée :

Chiffres clés sports de nature 2016 : emploi et formation. Vallon Pont d'Arc : Pôle ressources national sports de nature, septembre 2017

CHIFFRES CLÉS SPORTS DE NATURE 2016



# LES LIEUX DE PRATIQUE SPORTS DE NATURE EN FRANCE

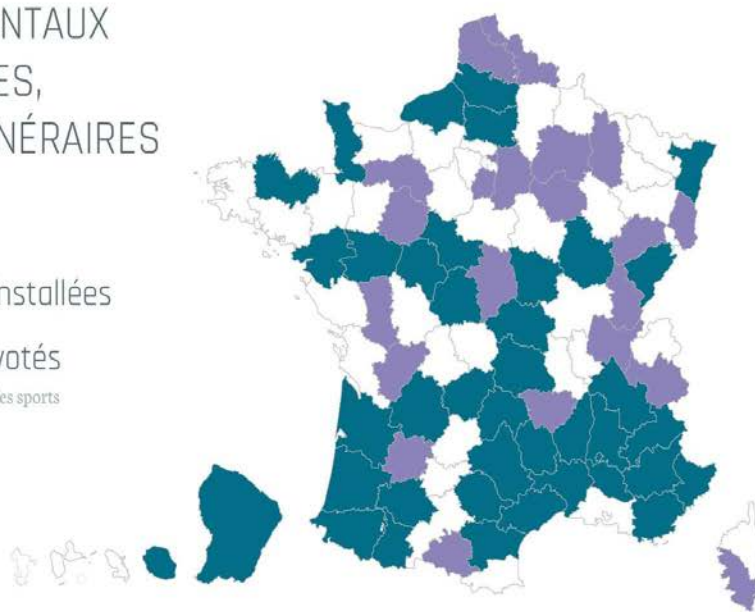
## COMMISSIONS ET PLANS

DÉPARTEMENTAUX  
DES ESPACES,  
SITES ET ITINÉRAIRES

■ **62** CDESI installées

■ **40** PDESI votés

source Observatoire des sports  
de nature - PRNSN





Erreur de balisage, panneau défectueux, problème de pollution, besoin de sécurisation, conflit avec un propriétaire... SURICATE permet aux pratiquants de signaler les problèmes qu'ils rencontrent lors de leurs activités sportives et de loisirs de nature. [sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)



**1 019**  
sentinelles ont signalé un problème

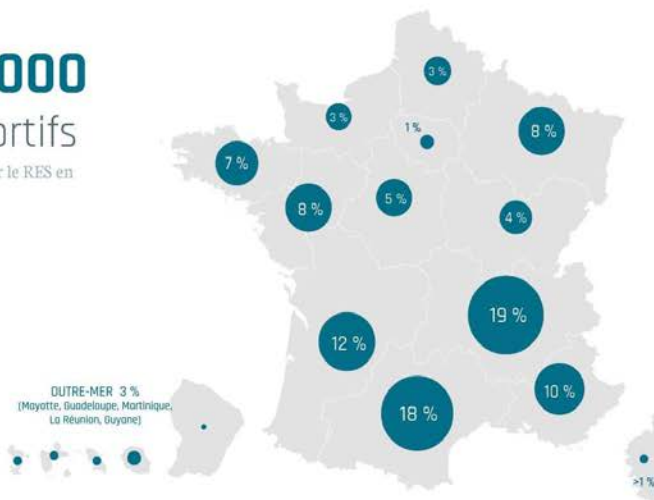
**13 %**  
accès au site déclaré impossible

**76 %**  
des signalements pris en charge et résolus

**2**  
signalements par sentinelle

## PLUS DE 59 000 équipements sportifs

source Équipements sportifs recensés par le RES en France : [www.res.sports.gouv.fr](http://www.res.sports.gouv.fr)



La collection Tableau de bord présente des indicateurs relatifs au développement des sports de nature. Plus d'information sur les publications de l'Observatoire des sports de nature



Édité par le PRMSN - sept 2017



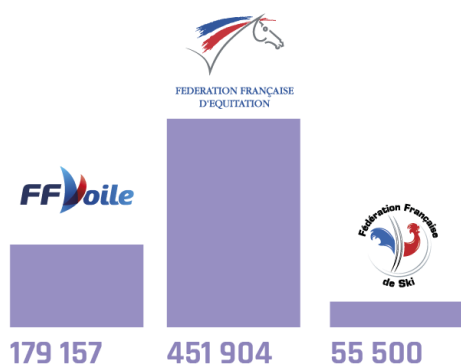
CHIFFRES CLÉS SPORTS DE NATURE 2016



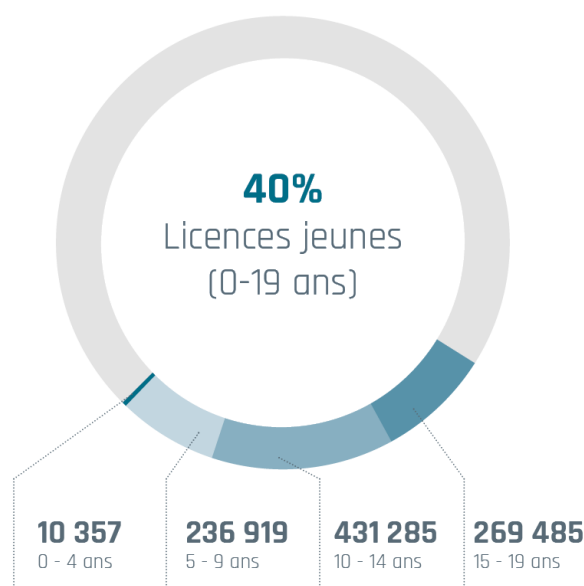
# PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES

## SPORTS DE NATURE EN FRANCE

**948 046** LICENCES JEUNES  
DANS LES FÉDÉRATIONS  
SPORTS DE NATURE



TOP 3 des licences jeunes



## À L'ÉCOLE

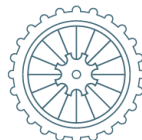
Les disciplines sports de nature les plus enseignées en EPS



CANOË-KAYAK



ESCALADE



VTT



COURSE  
D'ORIENTATION

**565**

SECTIONS SPORTIVES  
SPORTS DE NATURE  
À L'ÉCOLE



**3 254**  
tous sports

**63**

ENSEIGNEMENT  
AGRICOLE



**18** Équitation

**7** VTT

**7** Escalade

**502**

ÉDUCATION  
NATIONALE



**79** Escalade

**59** Canoë kayak

**56** Voile

La collection Tableau de bord présente des indicateurs relatifs au développement des sports de nature. Plus d'information sur les publications de l'Observatoire des sports de nature



Citation recommandée :

Chiffres clés sports de nature 2016 : pratique sportive des jeunes [en ligne]. Vallon Pont d'Arc :

Pôle ressources national sports de nature, septembre 2017. Disponible sur :

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

CHIFFRES CLÉS SPORTS DE NATURE 2016



# PRATIQUES PRATIQUANTS SPORTS DE NATURE EN FRANCE

**34,5 MILLIONS**  
DE PRATIQUANTS

**PLUS DE 2,4 MILLIONS**  
LICENCES SPÉCIFIQUES



source Baromètre des sports et loisirs de nature en France, 2016 ; ministère des Sports



NOMBRE DE LICENCIÉS PAR FÉDÉRATIONS

<b>278 769</b>	Fédération française de voile
<b>232 297</b>	Fédération française de randonnée
<b>144 108</b>	Fédération française d'études et sports sous-marins
<b>126 827</b>	Fédération française de cyclotourisme
<b>124 111</b>	Fédération française de ski
<b>119 617</b>	Fédération française de cyclisme

source ministère des Sports, 2016

**27 664**  
CLUBS  
SPORTS DE NATURE  
EN FRANCE



**3 467**



**3 063**



**2 840**



**2 640**



**2 076**

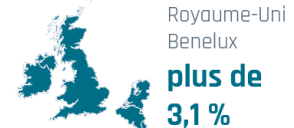
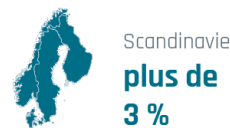
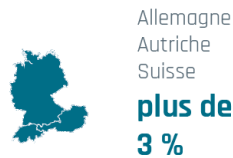


**1 913** ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU  
EN SPORTS DE NATURE

source ministère des Sports, 2016

## LES GRANDS MARCHÉS EUROPÉENS DE L'OUTDOOR

source EOG



Marché des articles de sports  
**11,5 milliards d'euros**

Estimation du chiffre d'affaires européen  
de détail en 2016 hors cycle (20 pays dont  
la Russie)



Montant des ventes en gros  
d'articles de sports en Europe  
**5,4 milliards d'euros**

La collection Tableau de bord pré-  
sente des indicateurs relatifs au déve-  
loppement des sports de nature. Plus  
d'information sur les publications de  
l'Observatoire des sports de nature



Citation recommandée :

Chiffres clés sports de nature 2016 : pratiques et pratiquants [en ligne]. Vallon Pont d'Arc : Pôle ressources national sports de nature, septembre 2017. Disponible sur : [www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

30 novembre 2015

## COP21 : la DPJJ se mobilise pour le développement durable

### Sensibilisation et éducation à l'environnement auprès des jeunes pris en charge

A la direction de la protection judiciaire de la jeunesse des actions éco-exemplaires sont développées auprès des personnels de l'institution. Plusieurs actions éducatives en lien avec le développement durable sont mises en place avec les jeunes pris en charge. Certaines directement en lien avec la COP21.



La direction de la protection judiciaire de la jeunesse s'investit en faveur du développement durable, de l'éco-responsabilité et de l'éducation à l'éco-citoyenneté. L'administration centrale et les services déconcentrés s'emploient à réaliser des éco-actions concrètes.

#### L'administration centrale et les services déconcentrés

Dans le cadre du plan national de **formation** de la PJJ, un item est dédié au développement durable et un module sur l'éco-conduite est proposé dans le catalogue de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse. Les notes et circulaires signées par la DPJJ sont diffusées **sous forme dématérialisée**. Les campagnes de communication pour les concours de la PJJ sont menées en priorité via le web.

**L'achat de véhicules hybrides** se met progressivement en place à la PJJ. **Les infrastructures** font l'objet d'une attention particulière : pour chaque opération de réhabilitation/restructuration, la DPJJ veille au respect des normes environnementales tant dans la conduite des chantiers que dans la conception du bâtiment.

**En matière d'éco-responsabilité**, de nombreuses initiatives sont prises au sein des directions inter-régionales de la PJJ. **A la direction territoriale de la PJJ Centre/Orléans** : les cartouches d'encre usagées sont récupérées par une entreprise d'insertion spécialisée. Les matériels usagés DEEE sont remis à une association d'insertion. Les téléphones portables inutilisables sont déposés dans des bornes tenues par Emmaüs. Les représentants de la PJJ participent à des groupes régionaux sur le gaspillage alimentaire et le tri sélectif est mis en place dans de nombreuses structures. Un contrat a été conclu entre **la direction inter-régionale Sud** et la société SHRED IT en vue de réduire l'impact environnemental pour le traitement des déchets et notamment du papier. Généralement, l'achat de fournitures biodégradables est privilégié et les toners des imprimantes sont récupérés par des associations locales.

#### Actions éducatives mises en place avec les jeunes pris en charge

Parmi les actions éducatives mises en place avec les jeunes pris en charge, on observe une multiplication des partenariats pour **des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**.

A l'occasion de la COP21, l'édition 2015 du concours « **Art Postal** », portée par la **direction territoriale de la PJJ des Yvelines**, a pour thème « *Ecolo-misez pour demain* » et est parrainée par Yann Arthus Bertrand. Les jeunes sont invités à imaginer des œuvres autour de l'écologie, du développement durable et de l'avenir de la planète. La remise des Prix aura lieu le 28 novembre 2015. Dans le cadre de ce concours, la mission insertion de Kourou a mis en place des actions de sensibilisation à l'écologie.

**L'unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) de Villeneuve d'Ascq** participe à l'opération « **Un arbre pour le climat** » organisée dans le cadre de la COP21. Chaque mineur pris en charge à l'unité est ainsi invité à planter un arbre dont il prendra soin avant de le confier à un autre mineur. L'objectif est de sensibiliser à l'environnement mais également de développer l'esprit citoyen en créant une chaîne de la fraternité. 12 arbres ont ainsi été plantés depuis octobre 2015. L'UEHC de Villeneuve d'Ascq propose également aux jeunes, depuis avril 2015, un **atelier apiculture**. La première récolte de miel a eu lieu en septembre.

Depuis la rentrée 2014, les mineurs pris en charge par **l'unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de Strasbourg** et leurs éducateurs proposent aux personnels de la PJJ d'Alsace d'acheter des légumes, des fruits et des aromates qu'ils cultivent sur une parcelle de jardin de la manière la plus naturelle possible. Les recettes permettront l'achat de nouvelles semences. Par ailleurs, l'éco-citoyenneté traverse quotidiennement la prise en charge puisque cartons, plastiques, papiers sont triés, voire réutilisés pour du bricolage. Enfin, une sensibilisation au gaspillage alimentaire est faite lors de la préparation des repas.

**Le service territorial éducatif de milieu ouvert (STEMO) du Haut-Rhin organise des mini-camps « éco-citoyenneté »** tout au long de l'année, au cours desquels mineurs et éducateurs travaillent au réaménagement et à l'entretien des berges de fleuves et rivières, dans le respect des normes environnementales. En mai 2015, un camp organisé au lac de Kruth-Wildenstein avait pour objectifs la restauration d'un sentier de randonnée protégé et la rencontre avec des professionnels de l'environnement (Office national des Forêts (ONF) et parc naturel du Ballon des Vosges).

**En Franche-Comté, une convention de partenariat existe entre la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et la PJJ depuis 2005**. Elle permet notamment de rassembler 3 à 7 jeunes pris en charge pour mener des chantiers de 2 jours. Au programme : taille de haies, réouverture de petits secteurs de pelouses à orchidées et restauration de muret en pierres sèches.

#### Recyclage

- Recyclage du papier par de nombreuses structures de la PJJ. Exemple : collecte de manuels scolaires inutilisés dans les collèges et lycées du département du Cher, puis dé-cartonnage et livraison à l'entreprise d'insertion « Nouvelle attitude » située à Coignières dans les Yvelines.
- Mise en place d'un compost au centre éducatif fermé La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), dans le cadre de l'activité jardinage.
- Ateliers de réparation, de recyclage voire de transformation de vélos développés sur plusieurs territoires (Cayenne, Lorient...)



(<http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2018>)

Semaine européenne du développement durable (<http://evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2018>)

## Menu

Accueil (<http://www.evenements.developpement-durable.gouv.fr/campagne/sedd2019>) → **La semaine européenne du développement durable**

# La semaine européenne du développement durable

L'objectif de la SEDD : promouvoir le développement durable à travers des actions de sensibilisation et favoriser une mobilisation concrète tant individuelle que collective.

En 2018, de nombreux citoyens, répartis dans **34 pays** de l'Union européenne et hors union, ont participé avec **6035 initiatives** dont **1 566 en France**.

17 objectifs de développement durable ont été fixés par 193 Etats membres des Nations Unies en 2015. Ces objectifs universels intégrés et centrés sur les populations pour une planète solidaire pour tous, doivent être atteints à l'horizon 2030.

La SEDD est un puissant vecteur de diffusion des enjeux de développement durable et de l'Agenda 2030 adopté par l'ONU.

---

Plateforme européenne de la SEDD (<https://www.esdw.eu/?lang=fr>)

---

Agenda 2030 (<https://www.agenda-2030.fr/>)

---

## L'appel à projets

Le ministère lance un appel à projets pour encourager l'organisation et valoriser des événements sur la thématique du développement durable.

L'inscription est ouverte à tout type de participants : organismes gouvernementaux, instituts de recherche, établissements scolaires, musées, fondations, associations, entreprises, startups...

Pour participer à la SEDD, c'est très simple, votre projet (conférences, d'expositions, d'organisations de marchés, de projections de films, d'activités associatives, d'initiatives d'entreprises durables, de projets d'éducation, de visites, d'ateliers, de créations artistiques...) doit concerner un ou plusieurs des 17 ODD qui recoupent les enjeux à la fois environnementaux, économiques et sociaux d'un développement durable. Les porteurs de projets sont invités à utiliser le kit de communication mis à disposition pour bénéficier d'une visibilité au niveau national.

## **Au ministère de la transition écologie et solidaire, focus sur « ODD et lutte contre les inégalités »**

Les inégalités persistent, voire augmentent entre régions du monde et au sein même de des sociétés. De nouvelles fractures sont apparues, en particulier ces vingt dernières années, qui peuvent mettre en péril la cohésion des démocraties.

En France, des mécanismes de solidarité, de protection des droits humains et de redistribution existent, mais, la réduction des inégalités reste un défi majeur. Les inégalités sont particulièrement fortes dans les territoires ultra-marins, notamment en matière d'éducation, d'emploi, de formation et de santé.

La France a placé sa présidence 2019 du G7 sous l'angle de la lutte contre les inégalités

L'Agenda 2030 inscrit la lutte contre les inégalités au cœur d'une ambition mondiale globale en invitant les pays à agir contre toutes les formes qu'elles prennent :

- discriminations sociale, ethnique, raciale, sexuelle,
- écart de performance scolaire, de santé, d'égalité entre les femmes et les hommes,
- inégalités qui sont liées aux conséquences du changement climatique.

Il vise à engager des mutations profondes des modèles de développement qui intègrent ces enjeux. Le dixième Objectif de Développement Durable, en particulier, appelle les pays à adapter leurs politiques et leurs législations pour réduire les inégalités entre pays et en leur sein.

**L'Objectif de Développement Durable 10 est très lié à d'autres ODD :**

- ODD 1 : Éradication de la pauvreté
- ODD 5 : Égalité entre les sexes
- ODD 8 : Travail décent et croissance économiques
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

D'autres ODD sont également concernés : inégalités dans l'accès aux soins (ODD 3), à l'éducation (ODD 4), face à la précarité énergétique (ODD 7), face aux conséquences du changement climatique (ODD 13).

**Le ministère de la Transition écologique et solidaire porte, dans ses politiques environnementales, la dimension de lutte contre les inégalités – lutte contre la précarité énergétique, limite et contrôle des tensions de la ressource en eau entre territoires, promotion d'une planification intégrée qui garantisse la solidarité territoriale, préservation du vivant au nom d'une égalité d'accès aux biens communs naturels.**

---

## **Kit de communication**

Kit de communication - Porteurs de projet (ZIP - 6 Mo) (/medias/kit-com/kit\_de\_com\_SEDD2019.zip)

---

# Consommation et modes de vie

N° 308 • ISSN 0295-9976 • décembre 2019

ALINA KOSCHMIEDER, LUCIE BRICE-MANSENCAL, SANDRA HOIBIAN

## Environnement: les jeunes ont de fortes inquiétudes mais leurs comportements restent consuméristes

Depuis le début 2019, la grève des étudiants pour le climat, initiée par la militante suédoise Greta Thunberg, a déclenché une mobilisation internationale avec des déclinaires dans de nombreux pays, dont la France. Cette mobilisation, ainsi que le fort vote écologiste des jeunes aux élections européennes, rend visible une jeunesse française convaincue de la réalité et de la gravité du changement climatique et pointant du doigt l'inaction politique.

Les travaux menés par le CRÉDOC pour l'ADEME révèlent une réalité plus nuancée. Si les jeunes sont réellement inquiets et pénétrés de la catastrophe écologique annoncée, leurs comportements au quotidien ne sont pas bien différents de ceux des générations plus âgées. En particulier, les jeunes montrent un goût certain pour le shopping, les équipements et pratiques numériques, les voyages en avion et une alimentation peu durable. Ils ont des habitudes plus écologiques que leurs aînés dans deux domaines seulement: au quotidien, ils privilégient la marche, la bicyclette, les transports en commun, le covoiturage. Et ils montrent un intérêt fort pour les alternatives à l'achat neuf (achat d'occasion, location, emprunt, revente, troc, etc.). L'étude met à jour cinq pistes pour favoriser des actions concrètes pour l'environnement auprès des jeunes comme de l'ensemble de la population.

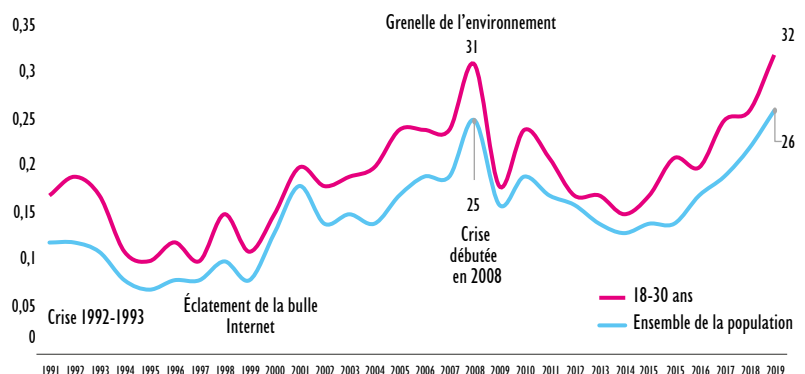
### > L'environnement préoccupe plus les jeunes adultes que l'immigration et le chômage

L'environnement est devenu un enjeu majeur qui, en 2019, se classe chez les jeunes adultes (18-30 ans) en tête des préoccupations (32 % des réponses) devant l'immigration (19 %) et le chômage (17 %). Depuis quarante ans que cet indicateur est suivi par l'enquête Conditions de vie du CRÉDOC, la proportion n'a jamais été aussi forte. Parmi les problèmes environnementaux les plus cités par les jeunes adultes, le réchauffement climatique arrive en tête (41 %), suivi de près par la disparition d'espèces végétales et animales (39 %). Parmi eux, les 15-17 ans, les jeunes urbains et les diplômés du supérieur se montrent les plus soucieux de la dégradation de l'environnement.

Les jeunes sont pénétrés de l'idée que le monde va être profondément bouleversé par le dérèglement climatique: 60 % des 15-24 ans pensent que le changement climatique ne sera pas limité à des niveaux acceptables d'ici à la fin du siècle (56 % en moyenne selon l'ADEME en 2017) et 75 % des 15-24 ans pensent que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles si le réchauffement continue (67 % de moyenne; selon l'ADEME en 2017). La sensibilité des jeunes aux questions environnementales se traduit notamment par une progression de leur engagement sous forme de bénévolat ou ●●●

### UNE PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE À SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS 40 ANS

Évolution de la part de Français préoccupés par l'environnement parmi une liste de 12 thèmes (chômage, immigration, Europe, etc.) (en %)



Source: enquête Conditions de vie et aspirations des Français, CRÉDOC.



lors des manifestations. Alors que seuls 3 % participaient à une association pour la défense de l'environnement, l'étude du CRÉDOC montre que la proportion augmente depuis 2016 pour atteindre 12 % en 2019.

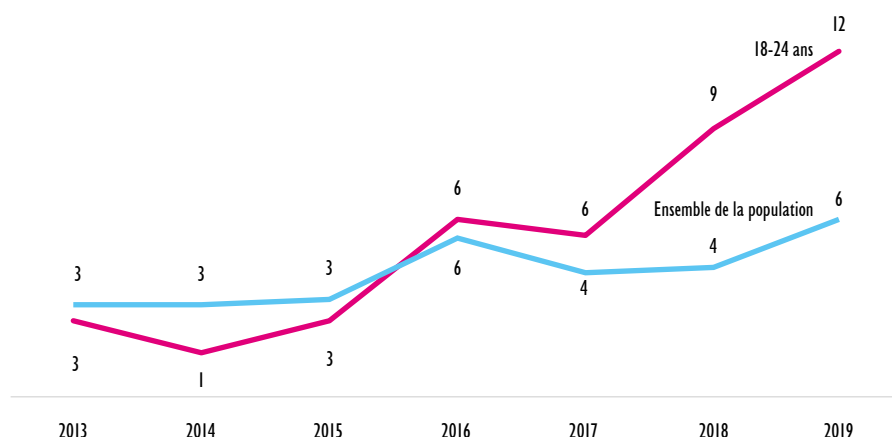
## > Pas de remise en cause du modèle consumériste

Dans le même temps, les jeunes adultes (18-24 ans) restent des consommateurs hédonistes, attirés par les produits innovants et par l'achat malin lors des soldes par exemple. Ils ne se situent pas vraiment en rupture vis-à-vis du modèle de société consumériste dans lequel ils ont grandi et vivent aujourd'hui. 20 % des 18-24 ans disent que pour eux consommer est avant tout un plaisir, soit 8 points de plus que la moyenne de la population (enquête Tendances de consommation 2018). Autre pratique emblématique, à l'heure où émerge une prise de conscience de l'impact écologique du secteur aérien, les jeunes n'ont pas encore commencé à faire des compromis avec leur désir de voyages : 28 % des 18-24 ans déclarent avoir pris l'avion deux fois ou plus au cours des douze derniers mois (+9 points au-dessus de la moyenne; enquête Tendances de consommation 2018).

Au quotidien, ils ont des pratiques durables moins fréquentes que la moyenne. Ils sont moins nombreux à trier leurs déchets, à acheter des légumes de saison et locaux ainsi que des produits ayant moins d'impact sur l'environnement. Ils limitent également moins souvent leur consommation de viande et réduisent moins leur consommation d'électricité. Une différence que l'on constate aussi au niveau européen; elle est pour partie liée avec le cycle de vie (situation moins stable, moindre maîtrise des décisions lorsqu'ils habitent chez leurs parents...). Néanmoins, l'exemple de la Suède, pays modèle en termes de sensibilité environnementale, montre que ce n'est pas une fatalité: les jeunes Suédois ont des pratiques plus durables que le reste de la population nationale. Entre 15-24 ans, ils sont notamment plus nombreux à diminuer leur consommation d'eau, à acheter des

### FORTE AUGMENTATION DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

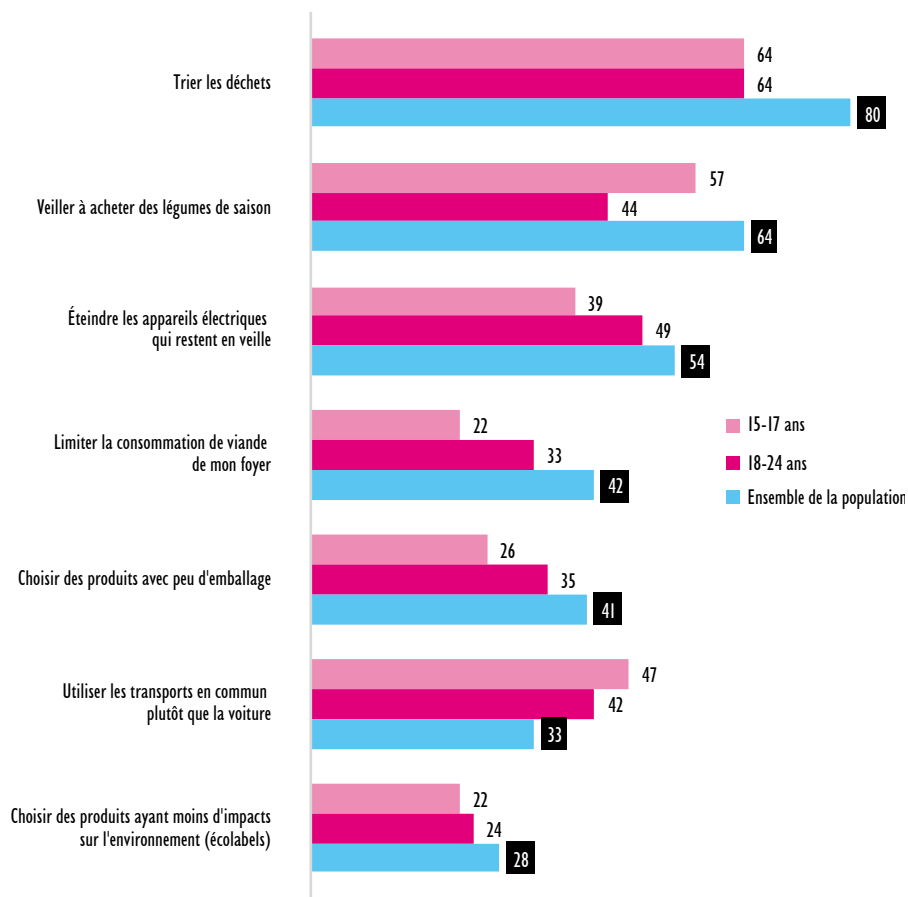
Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association pour la défense de l'environnement? (en %)



Source: enquête Conditions de vie et aspirations des Français, CRÉDOC.

### UNE JEUNESSE PEU IMPLIQUÉE DANS LES ÉCOGESTES

Parmi les actions qui pourraient réduire les émissions de gaz à effet de serre, y en a-t-il que vous mettez déjà à l'œuvre? (en %)



Source: enquête Opinionway pour l'ADEME 2017.

produits locaux ou avec des garanties écologiques et à éviter le plastique à usage unique (enquête Eurobaromètre), peut-être aussi parce qu'ils sont autonomes plus tôt. L'âge moyen de décohabitation est en France de 23,7 ans

contre 18,5 en Suède, notamment grâce à de nombreuses aides à la jeunesse. À l'opposé de la France, l'exemple de la Suède montre que la jeunesse peut jouer un rôle fondamental dans la diffusion des pratiques durables.

## > Les jeunes accros au shopping et au multimédia

En France, les jeunes adultes sont nombreux à vouloir acheter de façon maline : 62 % des 18-24 ans disent avoir fait des soldes de janvier dernier (contre 47 % en moyenne; enquête tendances de consommation 2018). Quand on leur demande pourquoi ils font les soldes, ils sont plus nombreux à répondre que c'est pour acheter plus (30 % contre 18 % de moyenne) si bien qu'ils évoquent moins souvent la volonté de faire des économies (67 % contre 80 % en moyenne).

D'ailleurs, seulement 56 % des 18-24 ans disent qu'ils réduisent déjà leur consommation de biens et de vêtements en prolongeant leur durée de vie (contre 63 % en moyenne; enquête Tendances de consommation 2018). 25 % disent qu'ils ne le font pas encore mais qu'ils seraient prêts à le faire et 19 % ne sont pas prêts à le faire. De plus, les jeunes sont également moins nombreux à acheter des vêtements écoresponsables (-7 points en dessous de la moyenne pour les 18-24 ans; enquête Tendances de consommation 2018) ou fabriqués en Europe (-4 points en dessous de la moyenne; *id.*).

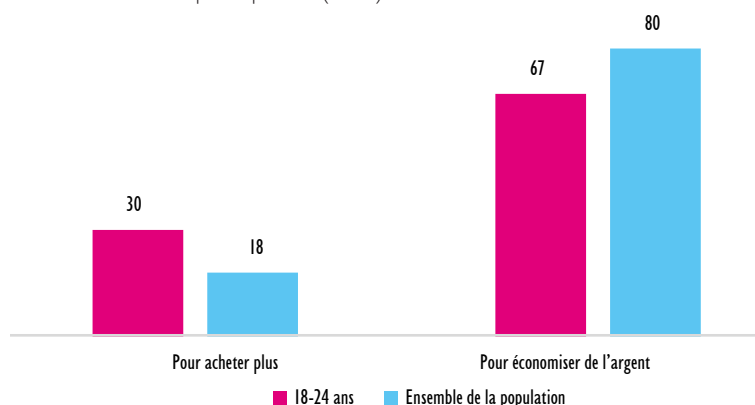
Les jeunes montrent également une attirance forte pour les produits comportant une innovation technologique (+6 points au-dessus de la moyenne; enquête Conditions de vie 2019). Ces achats conduisent souvent à du gaspillage : 33 % des 18-24 ans sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée qu'ils jettent de manière trop systématique les produits électroniques et produits électroménagers (contre 23 % de moyenne selon l'ADEME Perception et pratiques en matière d'auto-réparation en 2017).

## > Transports et achat d'occasion laissent entrevoir des changements de mode de vie

Les jeunes adultes se distinguent par des habitudes plus écologiques en matière de transport : ils privilégient la marche, la bicyclette, les transports en commun, le covoiturage. De génération

### FAIRE LES SOLDES POUR ÉCONOMISER MAIS AUSSI... POUR ACHETER PLUS

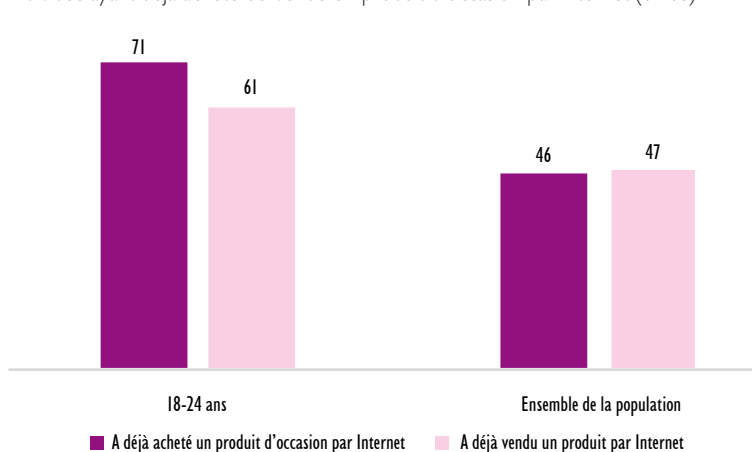
Vous faites les soldes plutôt pour... (en %)



Source: enquête Tendances de consommation, CRÉDOC 2018.

### DES JEUNES FRIANDS DE L'OCCASION

Individus ayant déjà acheté ou vendu un produit d'occasion par Internet (en %)



Source: enquête Tendances de consommation, CRÉDOC 2018.

### LES MISSIONS DE L'ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle est engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources. Elle mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... – elle facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, l'ADEME met ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

en génération, ils sont moins nombreux à posséder une voiture et recourent plus souvent à des transports alternatifs qu'ils associent plus volontiers que leurs aînés à un moyen de protéger la planète. Les jeunes s'orientent ainsi vers le covoiturage : 56 % ont déjà eu recours à ce mode de déplacement pour une courte distance (contre 31 % de l'ensemble de la population), et 46 % sur de longues distances (contre 30 %) selon l'enquête SOeS 2016.

Plus que la moyenne les jeunes se saisissent des alternatives à l'achat neuf (achat d'occasion, location, emprunt, revente, troc, etc.). Ils sont plus nombreux à déclarer avoir fait des économies en achetant des produits d'occasion (+20 points au-dessus de la moyenne; enquête Tendances de consommation 2018) et en louant des produits (+ 12 points.). Ces pratiques viennent aujourd'hui plutôt en cumul qu'en substitution de l'achat ●●●

de neuf, mais elles pourraient cependant être une étape sur le chemin d'une réduction de l'empreinte écologique.

## > Des leviers d'action pour une consommation plus durable

Longtemps le premier levier des politiques publiques pour changer les pratiques a résidé dans la sensibilisation, l'information sur le changement climatique et la nécessité de changer ses comportements individuels. Les données collectées sur les jeunes montrent que la sensibilisation est aujourd'hui très forte, mais qu'elle ne suffit pas au changement de comportement. Les obstacles sont multiples, mais il existe aussi d'autres leviers d'actions :

- **Donner à voir les exemples concrets et positifs d'action.** Pour éviter le sentiment d'impuissance « de toute façon ça ne sert à rien » : mettre en lumière l'impact concret de chaque action. Par exemple avec cette invitation : « En apportant pour le recycler votre ancien téléphone, en le faisant réparer, vous permettez d'économiser. »

- **Montrer les bénéfices personnels** aux changements des pratiques : manger plus sain, respirer mieux, avoir plus de temps pour des actions qui comptent, voir des amis, etc. Et éventuellement leur pendant, les conséquences actuelles négatives pour chacun (pour éviter les « je ne suis pas concerné »).

- **Positionner les pratiques durables comme différenciantes et désirables socialement.** Par exemple : ce qui est à la mode, ce n'est pas d'acheter des vêtements neufs fréquemment, mais d'avoir un style bien à soi, composé à partir d'anciens vêtements chinés.

- **Montrer les évolutions positives dans les entreprises et les politiques publiques** pour éviter le déni de la responsabilité individuelle (« Je ne changerai pas si je suis seul à le faire »).
- **Utiliser l'attrait pour les technolo-**

**gies comme un cheval de Troie :** pousser l'adoption d'applications aidant à réaliser des économies d'énergie, des choix de produits à moindre impact pour la planète, etc., tout en veillant à leur propre empreinte carbone. ■

## SOURCES

Ce document synthétise des données issues de plusieurs enquêtes.

L'enquête annuelle « Conditions de vie et aspirations » est réalisée chaque année deux fois par an auprès d'un échantillon représentatif de la population française depuis 1979. L'enquête de janvier 2019 a questionné 2976 personnes sur des sujets très variés (une heure de questionnaire en moyenne). L'échantillon est constitué selon la méthode des quotas (région, taille d'agglomération, âge-sexe, PCS). Un redressement final est effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale. Les analyses présentées dans cette Note de synthèse portent en particulier sur les résultats de la vague du début 2019, mais aussi sur l'ensemble des vagues d'enquêtes réalisées chaque année depuis 40 ans.

L'enquête **Tendances de consommation** du CRÉDOC suit l'évolution des attentes des comportements des Français en matière de restrictions budgétaires, de critères d'achat et de nouveaux modes de consommation tels que la consommation durable, la consommation collaborative, le do-it-yourself. Les enquêtes sont menées par téléphone et basées sur des questionnaires de plus de 80 questions. Chaque année 1 000 consommateurs de 18 ans et plus sont interrogés suivant les quotas du sexe, de l'âge, de la catégorie socioprofessionnelle, du diplôme, de la région, de la taille de l'agglomération et du type de ménage.

### L'enquête Représentations sociales de l'effet de serre (Opinionway pour l'ADEME)

En 2017, une enquête a été réalisée par le biais d'Opinionway pour l'ADEME au sujet des représentations sociales de l'effet de serre. L'échantillon principal, qui comporte 1 500 personnes, est représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Il est constitué selon la méthode des quotas : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, catégorie d'agglomération et région de résidence. Selon les mêmes critères, un échantillon supplémentaire de 800 jeunes âgés de 15 à 30 ans a été interrogé. L'enquête a été réalisée en ligne sur le système CAWI (Computer Assistance for Web Interview) en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

### Les Eurobaromètres de la Commission européenne

L'Eurobaromètre standard, créé en 1973, regroupe des études représentant environ 1 000 entretiens en face-à-face par État membre (sauf Allemagne : 1 500, Luxembourg : 500, Royaume-Uni : 1 300 dont 300 en Irlande du Nord). Les enquêtes sont menées entre 2 et 5 fois par an, et les rapports sont publiés 2 fois par an. En plus des enquêtes standards, des Eurobaromètre « spéciaux » sont basés sur des études approfondies thématiques. La méthodologie utilisée est celle des sondages Eurobaromètre standards. La principale enquête spéciale analysée dans ce rapport est l'Eurobaromètre 88, I de 2017 concernant l'attitude des citoyens envers l'environnement.

Le site ZACAT offre un accès en ligne aux données de l'Eurobaromètre au niveau individuel et agrégé. Le portail permet également l'analyse des bases de données en ligne, sous forme de tris croisés principalement.

## ■ ■ ■ Pour en savoir plus

- > *Quelques éléments sur la jeunesse et son rapport à la transition écologique en 2019-CRÉDOC*, rapport réalisé à la demande de l'ADEME l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Alina Koschmieder, Lucie Brice-Mansencal, Sandra Hoibian, octobre 2019.
- > « Pour protéger l'environnement, les jeunes se tournent vers des transports alternatifs et les pratiques collaboratives », Lucie Brice-Mansencal, Patricia Crouette, Sandra Hoibian, Théma, *Modes de vie et pratiques environnementales des Français*, Commissariat général au développement durable, 2018. URL : <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0087/Temis-0087600/23783.pdf>



Charte pour des événements  
écoresponsables à Paris

Version de novembre 2019

## À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS QUI SE TIENNENT SUR LE TERRITOIRE PARISIEN

*Le dynamisme et la diversité de Paris se nourrissent de la présence, tout au long de l'année, d'une pluralité de manifestations et d'événements, qu'ils soient à caractère sportif, culturel, festif, social, économique, etc. Paris est une ville ouverte, qui encourage les échanges et les rencontres.*

*Paris est également une ville soucieuse de lutter efficacement contre le dérèglement climatique. La municipalité est résolument engagée à développer, à l'échelle de son territoire, des solutions concrètes et quotidiennes visant à réduire l'empreinte écologique des activités et à mieux préserver les ressources.*

*En mars 2018, la Ville a adopté un plan climat ambitieux mettant en œuvre les objectifs de l'Accord de Paris. Concrètement cela se traduit, d'ici 2030, par une réduction de 50% des émissions de Gaz à Effet de Serre, de 35% des consommations énergétiques et d'atteindre 45% d'énergie renouvelables. Enfin, l'objectif d'ici 2050 est de construire une ville neutre en carbone et 100% à énergies renouvelables. C'est également en mars 2018 que le plan Biodiversité a été adopté, marquant ainsi l'engagement de la Ville dans la protection et le développement de la nature en ville.*

*En novembre 2018, la Ville de Paris a adopté la 2e feuille de route du plan économie circulaire de Paris, dont l'action 8 porte sur l'éco-conception des événements organisés sur le domaine public parisien et l'évaluation de leur impact.*

*La Ville est également engagée dans un programme de réduction des déchets visant à réduire de 10% la production de déchets ménagers et assimilés sur la période 2010-2020.*

*La pollution sonore étant la seconde cause de morbidité derrière la pollution atmosphérique, la Ville de Paris s'engage, dans le cadre du Manifeste parisien sur la vie nocturne, à protéger le sommeil et la tranquillité des riverains et diminuer significativement les nuisances sonores nocturnes.*

*Parce que nous devons, ensemble, passer d'une société du jetable à une société du durable, la municipalité parisienne souhaite inciter les concepteurs et organisateurs d'événements à développer des pratiques les plus respectueuses du public et de son environnement. L'objectif est enthousiasmant : il s'agit, tous ensemble, de chercher à produire sans détruire, consommer sans consumer et recycler sans rejeter.*

***La municipalité souhaite ainsi que l'écoconception soit privilégiée, dans le plus grand nombre possible de domaines. Elle souhaite également qu'une communication écoresponsable puisse être développée, afin de sensibiliser le public et l'ensemble des acteurs concernés aux enjeux écologiques.***

*Forte de son engagement dans une démarche partenariale, la Ville de Paris invite les concepteurs et organisateurs d'événements se tenant sur le territoire parisien (espace public et espaces verts) à appliquer une Charte destinée à développer des pratiques au moindre impact sur l'environnement et le climat.*

***Les principes fondamentaux de cette Charte visent à limiter l'impact environnemental et comportemental de l'événement et à améliorer son insertion dans l'environnement local. Elle s'applique à chaque étape de l'événement, depuis sa conception, son installation et jusqu'à son démontage.***

*L'insertion de clauses sociales et le recours à des structures d'insertion par l'activité économique et des établissements des secteurs protégés et adaptés ont également toute leur place dans cette démarche. Il en est de même pour les startups et les PME locales.*

***Cette charte contribue à valoriser les signataires qui s'engagent fermement dans une démarche vertueuse. La Municipalité parisienne relaiera dans sa communication institutionnelle, les manifestations qui se seront résolument engagées dans ce processus.***

\*\*\*

Les principales préconisations, détaillées ci-après, s'inscrivent au-delà des obligations réglementaires. Elles traduisent les objectifs des plans volontaristes portés par la Ville dans les domaines du développement durable.

**La première partie concerne la conception de l'événement en lui-même, avec 5 objectifs principaux :**

- ✓ Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes et des marchandises
- ✓ Économiser les ressources énergétiques et en eau
- ✓ Privilégier l'utilisation de produits et d'installations réutilisables et recyclables
- ✓ Réduire, trier et revaloriser les déchets
- ✓ Privilégier une restauration durable

**La seconde partie porte sur le développement d'une communication écoresponsable, tant pour annoncer l'événement que pour sensibiliser le public aux enjeux du développement durable ; elle est déclinée en 3 objectifs principaux :**

- ✓ Mettre en place une communication écoresponsable
- ✓ Sensibiliser aux enjeux du développement durable
- ✓ Connaître, faire connaître et évaluer l'empreinte écologique de l'événement

Ces préconisations s'appliquent aux 3 stades de la manifestation : sa préparation, son déroulement, puis sa clôture.

Un questionnaire d'auto-évaluation transmis à tous les organisateurs d'événements accompagne cette démarche écoresponsable.

## Charte pour des événements écoresponsables à Paris

En mettant en œuvre les principes de cette charte, l'organisateur s'engage à entrer activement dans une démarche de développement durable, en réduisant l'empreinte écologique de son événement et en recourant à des structures de l'Économie sociale et solidaire, et à tout le moins, en respectant ses valeurs.

Le choix des cibles doit rester réaliste. Il doit s'adapter au type d'événement organisé.

Ce document indique les objectifs à respecter à chaque étape de l'événement et propose des exemples d'actions à mettre en œuvre pour les réaliser.

### ECO-CONCEVOIR LES EVENEMENTS

**OBJECTIF N°1** : *Limiter l'empreinte écologique du transport des personnes et des marchandises*

Les énergies fossiles sont fortement émettrices de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. C'est pourquoi le Plan Climat de Paris se donne pour ambition de sortir progressivement des énergies fossiles à l'horizon 2030. La lutte contre la pollution de l'air est un enjeu de santé publique majeur qui revêt un caractère d'urgence à Paris. En réduisant le trafic routier et en choisissant de privilégier des solutions de transport alternatives, peu émettrices de gaz à effet de serre et de particules, l'organisateur se conforme au plan antipollution adopté par la Ville de Paris. Il améliore aussi l'environnement sonore de l'événement et le confort des riverains.

**Actions à mettre en œuvre :**

**Accès à l'évènement :**

- Localiser l'événement dans une zone facilement accessible, reliée aux transports en commun (- 300 m)
- Communiquer sur l'utilisation des transports en commun, les transports doux (marche, vélo), le covoiturage, le repérage des stations en auto partage ou Vélib'
- Mettre en place des garages à vélos sécurisés
- A défaut d'accessibilité par les transports en commun, une navette propre sera mise en place

**Logistique de l'évènement :**

- Optimiser et mutualiser les livraisons
- Privilégier les véhicules hybrides, électriques ou vélos pour les montages de la manifestation, les coursiers et les véhicules VIP
- Prioriser le transport fluvial pour la logistique des sites en bord de Seine pour les marchandises

## **OBJECTIF N°2 : Économiser les ressources énergétiques et naturelles**

La nécessaire transition énergétique exige de revoir les habitudes de consommation, d'innover en termes de dispositifs et de se tourner vers de nouveaux modes de consommation.

### **Actions à mettre en œuvre :**

#### **Production énergétique :**

- Utiliser une part significative d'énergies renouvelables ou énergies vertes
- Réduire (ou interdire) l'usage des groupes électrogènes

#### **Consommation énergétique :**

- Pour les évènements récurrents, réduire chaque année la consommation énergétique
- Utiliser une énergie raisonnée à l'usage dans tous les postes de consommation ;
- Adapter l'éclairage à l'usage ;
- Privilégier les dispositifs d'éclairage (LED, et lampes basse consommation) et de chauffage les plus performants

#### **Consommation et gestion de l'eau :**

- Installer des économiseurs d'eau
- Installer des fontaines à eau pour réduire la consommation d'eau en bouteille
- Interdire tout rejet d'huile de friture dans les égouts

## **OBJECTIF N°3 : Privilégier l'utilisation de produits, d'installations réutilisables et recyclables**

L'utilisation quotidienne de matériaux non recyclables entraîne une pollution majeure qui peut être fortement réduite par des moyens simples.

### **Actions à mettre en œuvre :**

#### **Réemploi :**

- Privilégier des produits réutilisables et non jetables sans plastique
- Recourir à des installations dé-constructibles (et non des installations démolissables)
- Récupérer des mobiliers et des éléments de scénographie par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées
- Organiser des bourses aux matériaux au sein desquelles les organisateurs d'évènements pourront mettre à disposition du matériel et des matériaux réutilisables (moquettes, kakémonos, calicots..)
- Louer au plus près de l'évènement les décors, les mobiliers ou les plantes



### **Produits non polluants ou éco-conçus :**

- Installer des toilettes sèches ou toilettes hybrides en lieu et place des toilettes chimiques
- Utiliser des matériels éco-conçus avec des éléments recyclables
- Privilégier l'utilisation de matériaux naturels et recyclables (jonc de mer, sisal...) dont la récupération est organisée

### **OBJECTIF N°4 : Réduire, trier et valoriser les déchets**

La meilleure gestion des déchets consiste à en produire le moins possible. Cependant, tous les événements sont générateurs de déchets qu'il convient de trier et revaloriser le mieux possible. De plus, limiter le gaspillage alimentaire permet de réduire la production de déchets.

#### **Actions à mettre en œuvre :**

##### **Réduire les déchets :**

- Interdire les objets en plastique jetable à usage unique (verre, bouteille, sac, paille, couverts, assiettes,...)
- Interdire les lancers de ballons gonflables en plastique dans le ciel
- Utiliser de la vaisselle (couverts, assiettes...) et/ou des verres consignés
- Pour la restauration mettre en place des actions pour réduire le gaspillage alimentaire (organiser un partenariat associatif de dons des invendus, adapter les quantités à la demande, ...)
- Concevoir des repas « zéro déchet »

##### **Trier les déchets :**

- Proposer trois filières de tri aux usagers : emballages recyclables, verre et déchets non valorisables
- Mettre en place le tri des déchets organiques
- Installer des cendriers et distribuer des cendriers de poche
- Mettre en place la récupération des déchets spécifiques dont les huiles de friture pour valorisation

##### **Valoriser les déchets :**

- Organiser la valorisation des déchets par des filières adaptées

### **OBJECTIF N°5 : Privilégier une alimentation durable**

Privilégier une alimentation durable, avec des produits locaux (- de 250 km), en circuits courts pour limiter le nombre d'intermédiaires et de saison, générer le moins de déchets possibles, voilà quelques-unes des raisons qui doivent inciter à porter une attention toute particulière à toutes les étapes de la restauration.

#### **Actions à mettre en œuvre :**

##### **Offre d'alimentation durable :**

- Proposer au minimum 50% d'aliments durables (en nombre d'éléments du menu)
- Proposer une offre de plats végétariens
- Offrir les produits non consommés encore consommables à une association pour redistribution

### **OBJECTIF N°6 : Réduire les nuisances sonores**

Pour respecter la tranquillité du quartier, une information auprès des riverains et commerçants concernés est vivement conseillée afin que votre événement ne soit pas perçu comme une nuisance, voire comme un trouble à l'ordre public.

#### **Actions à mettre en œuvre :**

##### **Relation avec les riverains**

- Informer les riverains du quartier, en amont de la manifestation sur sa nature, sa durée et sa programmation
- Communiquer un numéro de téléphone aux riverains et prévoir la gestion des plaintes pendant l'événement

##### **La diffusion sonore**

- Orienter les enceintes de façon à limiter l'exposition des riverains au volume sonore et poser les en hauteur pour permettre une bonne diffusion sonore sans augmenter le volume
- Respecter les horaires et moduler le volume en fonction des horaires
- Respecter la réglementation relative à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés (Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017)

## **ECO-COMMUNIQUER ET SENSIBILISER LE PUBLIC**

### **OBJECTIF N°6 : Mettre en place une communication écoresponsable**

La communication est essentielle pour faire connaître l'événement et assurer sa pleine réussite. Elle peut néanmoins être conçue avec un moindre impact sur l'environnement.

#### **Actions à mettre en œuvre :**

### **Communication de l'évènement :**

- Dématérialiser la communication en totalité : internet, SMS pour envoyer plans, newsletters, informations
- Proposer une billetterie en ligne
- Prévoir un billet dématérialisé lisible sur tous les types de téléphones portables
- Diffuser une communication papier limitée, ciblée et écoresponsable (papier recyclé ou éco-labellisé, recto verso, pas d'aplat consommateur d'encre, encres végétales)
- Utiliser une signalétique éco-conçue et re-valorisable
- Ne pas distribuer de tracts afin d'éviter tout abandon sur le site de la manifestation et ses abords
- Ne pas afficher sur les mobiliers urbains ou façades

### **Produits diffusés dans le cadre de l'évènement :**

- Intégrer un volet environnemental dans la conception du merchandising, avec des labels écoresponsables figurant sur les produits
- Privilégier pour des produits/goodies utiles, réutilisables et non jetables
- Privilégier les produits bios et issus du commerce équitable pour le textile ainsi que les impressions aux encres végétales

### **OBJECTIF N°7 : Sensibiliser aux enjeux du développement durable**

**Pour s'assurer de la bonne adoption des engagements de cette Charte et de la valorisation des efforts entrepris, la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes est essentielle.**

### **Actions à mettre en œuvre :**

#### **Sensibiliser les participants sur le site :**

- Diffuser une campagne de sensibilisation sur le tri des déchets et leur valorisation
- Prévoir des points d'information sur l'environnement à des points stratégiques sur le site de l'évènement
- Mettre en place une communication sur le tri et les sites de collectes
- Inviter le public à limiter les nuisances sonores lorsqu'il quitte l'évènement.

#### **Sensibiliser les organisateurs et les bénévoles :**

- Communiquer sur la politique de développement durable mise en place par l'organisateur et l'intégration d'un volet Environnement sur son site Internet
- Informer et sensibiliser les salariés et les bénévoles à la démarche écoresponsable de l'évènement

- Appliquer des clauses de développement durable aux entreprises sous-traitantes

#### **Élargir la sensibilisation aux questions de développement durable :**

- Proposer des expositions thématiques et des ateliers pédagogiques sur le développement durable
- Développer des événements ludiques et participatifs et de serious games
- Présenter des expositions de prototypes et d'installations pédagogiques
- Mettre en place des animations sur les énergies renouvelables

#### **OBJECTIF N°8 : *Evaluer, partager et compenser l'empreinte écologique de l'événement***

**Un bilan environnemental de l'événement sera établi, afin d'identifier les postes d'émission susceptibles d'être réduits et proposer pour les prochains événements des améliorations. Les actions de compensation seront à réaliser sur Paris et en dernier recours.**

#### **Actions à mettre en œuvre :**

- Réaliser l'auto évaluation environnementale de l'évènement proposée par la Ville
- Rechercher une labellisation ou une certification d'évènements éco responsables
- Élaborer le bilan environnemental et social de l'évènement à l'issue de l'évènement
- Mesurer et afficher les consommations énergétiques et d'eau, lors de l'évènement
- Pour les grands évènements, mesurer le bilan carbone par un organisme indépendant et certifié puis communiquer son résultat au public.

#### **ESPACE RESSOURCES**

**Le questionnaire d'auto évaluation (à venir)  
Une boîte à outils sur le site des  
acteurs du Paris durable avec des exemples concrets**

**Consultez tous les plans environnementaux de la Ville sur [paris.fr](http://paris.fr).**



[Accueil](#) - [Action](#) - [68 jeunes récompensés par Génération Climat](#)

Climat

Solidarités

# 68 JEUNES RÉCOMPENSÉS PAR GÉNÉRATION CLIMAT

Publié le 12 novembre 2018

Depuis 2017, la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) et le Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM) proposent " Génération Climat " : un programme visant à accompagner les 15-35 ans dans la définition et la mise en œuvre de projets mêlant solidarités et question climatique, en France comme à l'international. En seulement deux ans, 63 projets mis en œuvre par près de 200 jeunes, regroupés en association ou via des missions de service civique, ont pu bénéficier du soutien de ce programme. La dernière session du jury qui s'est tenue ce 29 octobre 2018 a récompensé 21 nouveaux projets qui seront prochainement déployés en France, mais aussi au Chili, au Togo ou encore en Guinée...



## Des projets variés à la croisée des problématiques sociales et environnementales

Comme Jonas, 22 ans ; Morgane, 18 ans ; Saad, 20 ans, ce sont 68 jeunes âgés de 18 à 34 ans qui ont été primés pour cette 4ème session du jury Génération Climat. Une enveloppe de 73 500 euros a été débloquée dans trois catégories d'action :

- Le **dispositif "Agir à l'international"**, ouvert aux jeunes qui porte un projet de lutte contre les changements climatiques et de solidarité internationale à l'étranger, a ainsi récompensé 6 projets pour un montant total de 57 000€.

*Parmi les lauréats : un projet éducatif d'installation de panneaux solaires en Guinée par des étudiants en BTS électrotechnique, ou celui de formation de 85 familles à la construction d'autoculseurs au Chili.*

- Le **dispositif "Agir en France"** a quant à lui récompensé 11 actions à hauteur de 10 500€.

*Parmi les lauréats : des débats et des réflexions sur la place et l'impact de la technologie dans nos vies dans la banlieue de Lyon ; des opérations de sensibilisation à la question des déchets dans les quartiers populaires de Nîmes par et pour les habitants, ou encore la réalisation d'une web-fiction interactive pour développer la consom'action chez les jeunes.*

- Le dernier dispositif, "**Agir en service civique**", offre quant à lui la possibilité de réaliser son projet dans le cadre d'une mission de service civique de 6 mois, en France et/ou à l'international. Une enveloppe de 6000 euros qui a été débloquée pour 4 jeunes.

*Parmi les lauréats : Jonas, étudiant congolais à Lyon qui souhaite sensibiliser les associations locales de tous domaines aux problématiques environnementales et Morgane, jeune étudiante en journalisme de 21 ans qui est partie début novembre à Lomé au Togo pour sensibiliser des collégiens à la thématique des déchets et les encourager à s'engager eux-mêmes.*

Un nouvel appel à projet sur les trois dispositifs est d'ores et déjà ouvert ; les 15-35 ans ont jusqu'au 31 janvier 2019 pour déposer leur dossier sur <http://generation-climat.org>.

## Dans les mêmes thématiques

Climat

Solidarités

### ACTUALITÉS

**Le climat, c'est L'AFFAIRE DU SIÈCLE  
: 4 associations mettent l'État  
français sur le banc des accusés  
pour inaction climatique**



# QUI SOMMES-NOUS?

Association d'éducation au développement durable, e-graine a pour objectif de faire naître et grandir l'initiative solidaire et responsable, toutes générations confondues.

Les ressources de notre planète sont surexploitées, l'économie est dirigée par ceux qui possèdent les capitaux et l'individualisme prédomine, mettant en péril l'exercice de la citoyenneté.

Cependant, de nombreuses initiatives, individuelles ou collectives cherchent une nouvelle façon de faire et proposent des alternatives pour s'engager dans la création d'une société plus solidaire et responsable.

e-graine a vu le jour pour participer à cette création, en prenant le pari qu'une association éducative, basée sur des principes exemplaires, permettrait d'accélérer cette construction.

Notre mission : « Fédérer le grand public autour d'un projet commun d'un monde plus juste et équitable. »

## TROIS ÉTAPES :

- **Sensibiliser** aux enjeux majeurs de notre société.
- **Inciter à réfléchir** sur les gestes de la vie quotidienne.
- **Donner l'envie et les moyens d'agir** sur son cadre de vie.



## LES PROJETS d'e-graine SE DÉVELOPPENT AUTOUR DE TROIS MÉTIERS :

- Les **interventions pédagogiques**.
- Le **Conseil** à la création de projets solidaires.
- La **Création d'outils pédagogiques multimédias**.

Plus d'informations sur [www.e-graine.org](http://www.e-graine.org)  
ou par mail à [contact@e-graine.org](mailto:contact@e-graine.org)



## DES ANIMATIONS POUR **EXPÉRIMENTER, DÉCOUVRIR ET ÉCHANGER**

Les ateliers de sensibilisation sont des animations de groupe qui se déroulent sur des séances de 1h à 4h

avec une grande variété d'outils pédagogiques : jeux de plateau, jeux de rôles, relais quiz, débats, théâtre-action, en intérieur ou en extérieur... Autant de techniques d'animations ludiques et participatives au service d'une sensibilisation pertinente !



# ATELIERS DE SENSIBILISATION



## SENSIBILISER À TOUT ÂGE

Ces activités permettent d'aborder toutes les facettes du développement durable de manière ludique. Comment ? Par des méthodes actives et une démarche pédagogique cohérente ! Pour qui ? De 8 à 98 ans ! e-graine se mobilise auprès de tous les publics.

Si vous souhaitez mettre en place une démarche sur le long terme, nous vous proposons de mettre en place des parcours éducatifs.



MOTS CLÉS :  
**MÉTIER** DE  
L'ENVIRONNEMENT

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## L'EN'VERT DES MÉTIER



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 13 à 18 ans

**Nombre de participants :** 10 à 30 personnes

**Durée de l'animation :** 2h30



**Cet atelier interactif et ludique aborde la diversité et la réalité des métiers de l'environnement.**

A travers un jeu de rôle, les jeunes vont devenir des enquêteurs à la recherche de solutions pour améliorer notre cadre de vie et contribuer au respect de notre environnement. Chacune des solutions proposées par

les jeunes sera l'occasion pour eux de collecter des informations sur les compétences nécessaires à leur mise en oeuvre et sur les métiers qui permettraient d'y répondre. Ils pourront ainsi consolider leur projet professionnel et enrichir leurs connaissances sur les perspectives qui s'offrent à eux. L'occasion d'éveiller la vocation de futurs acteurs de changement !

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Tester ses connaissances sur l'utilité des professions liées à l'environnement dans notre quotidien.
2. Lever les représentations sur ces métiers.
3. Découvrir des voies professionnelles variées et oeuvrant pour l'utilité publique.
4. Accompagner les jeunes dans la construction de leur projet professionnel.

MOTS CLÉS :  
**DÉCHETS,  
CONSOMMATION  
RESPONSABLE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## 3,2,1...0 DÉCHETS !



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 6 à 12 ans

**Nombre de participants :** jusqu'à 25 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30 à 2h30

**Qu'est-ce qu'un déchet ? Quels problèmes les déchets posent-ils dans le monde ? A quoi sert le tri ? Comment réduire notre production de déchets à la source ? Voici des questions auxquelles nous sommes aujourd'hui tous confrontés.**

A travers une série de défis et de jeux à réaliser individuellement ou tous ensemble, les enfants vont se

questionner sur l'importance de réduire nos déchets, et surtout sur notre rôle de consommateurs. L'objectif : comprendre pourquoi et comment agir au quotidien ! Pour aller plus loin, aller voir le parcours éducatif «Alto déchets»



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre les problématiques des déchets (environnementales, économiques, sanitaires et sociales).
2. Prévenir la production de déchets au quotidien.
3. Envisager une gestion responsable des déchets.

MOTS CLÉS :  
**DÉCOUVERTE DU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

# A LA DÉCOUVERTE DU DD



## MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)

**Nombre de participants :** jusqu'à 25 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30 (2h30 pour les plus grands)



**Cet atelier aborde de manière globale le concept complexe de développement durable.**

Dans une ambiance ludique et grâce à des méthodes d'animation participatives, nous proposons aux jeunes de découvrir les enjeux sociaux, économiques et environnementaux du développement durable. Jeu de positionnement et tempête de cerveau sur le terme

« développement durable », débat sur la notion de « besoin », comparaison en sous-groupes de différents modes de développement à partir d'images et discussions sur les attitudes et gestes à adopter pour devenir un citoyen du monde solidaire et responsable. Un programme dense mais ludique pour découvrir une nouvelle façon de voir le monde !

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Découvrir ce qu'est le développement durable.
2. Débattre et échanger sur notre société.
3. Trouver des moyens d'agir quotidiennement pour être des citoyens réfléchis et solidaires.

MOTS CLÉS :  
**EAU, ACCÈS AUX  
DROITS, SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## A LA QUÊTE DE L'EAU



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)  
**Nombre de participants :** jusqu'à 20 personnes  
**Durée de l'animation :** 1h30



**Ce jeu de rôle permet de faire un constat visuel fort et clair des inégalités d'accès à l'eau dans le monde.**

Par des défis à relever, les participants vont incarner des citoyens de différentes régions de la planète dans leur vie quotidienne, à travers leur quête de l'eau. Un temps d'échange permettra de croiser leurs regards sur ce qu'ils ont vécu durant le jeu afin de comprendre et de

débattre des enjeux et des problématiques de l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers le monde. La projection d'un film d'animation de la famille Kiagi permettra de conclure l'atelier sur l'identification de solutions. Cette approche ludique et participative permettra aux joueurs de saisir les enjeux de l'eau à l'échelle planétaire et les disparités sociales, économiques, technologiques à travers le monde... tout en appréhendant la notion de coopération.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Prendre conscience des inégalités d'accès à l'eau potable à travers le monde.
2. Faire le lien entre accès à l'eau et à l'assainissement et accès à d'autres droits (éducation, santé, etc.).
3. Identifier des solutions sur le plan international.
4. Réfléchir et débattre sur la notion de coopération.

MOTS CLÉS :  
**CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES,  
ÉNERGIES**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## ATTENTION LA PLANÈTE SE RÉCHAUFFE !



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 12 ans)  
**Nombre de participants :** jusqu'à 25 personnes  
**Durée de l'animation :** 1h à 1h30



### Pourquoi notre planète se réchauffe-t-elle ? Quelles sont les causes et les conséquences des changements climatiques ?

Pour aborder ces questions complexes et majeures de notre actualité, les jeunes, répartis par équipe, vont

devoir relever une série de défis ! Dessins, tabous et quiz leur seront posés tout au long du jeu afin de questionner les impacts de notre consommation d'énergies sur les changements climatiques, et réfléchir aux moyens de freiner ce processus en réduisant notre empreinte écologique.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre les problèmes liés au réchauffement planétaire.
2. Comprendre l'impact des activités humaines, et en particulier de la consommation d'énergies, sur les changements climatiques.
3. Identifier des moyens de maîtriser sa consommation énergétique en réduisant son empreinte écologique.

MOTS CLÉS :  
**CLIMAT**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## ÇA GAZ SOUS L'EFFET DE SERRE ?



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** De 8 à 12 ans

**Nombre de participants :** 12 à 60 personnes

**Durée de l'animation :** 1h



**C'est quoi l'effet de serre ? Et les gaz à effet de serre ? D'où viennent les dérèglements climatiques ? Quelles conséquences possibles ? Comment agir pour limiter ces dérèglements ?**

Autant de questions qui trouveront réponses dans le jeu de rôles « Ça gaz sous l'effet de serre ? ». Rien de tel que de se mettre dans la peau d'un rayon de soleil ou d'un gaz de l'atmosphère pour comprendre ce phénomène

naturel et son dérèglement. Phase après phase les enfants comprendront donc le lien avec les activités humaines et pourront donc réfléchir aux moyens d'agir à différentes échelles.

Le jeu de rôle catalyse l'attention et la participation des enfants tout en laissant une belle part aux échanges entre les différentes phases du jeu.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre le mécanisme de l'effet de serre.
2. Comprendre le lien entre les émissions de gaz à effet de serre et les dérèglements climatiques.
3. Prendre conscience des impacts des dérèglements climatiques.
4. Découvrir des moyens d'agir pour les limiter.

MOTS CLÉS :  
MIGRATIONS, ÉDUCATION  
AUX MÉDIAS,  
COMMUNICATION,  
INTERCULTURALITÉ,  
SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE,  
CITOYENNETÉ

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

# DÉCRYPTONS LES MIGRATIONS



## MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)  
**Nombre de participants :** jusqu'à 30 personnes  
**Durée de l'animation :** 2h

**A l'ère de la mondialisation, les humains sont de plus en plus amenés à se déplacer, à communiquer avec des gens de différentes régions du monde, à voyager et même partir vivre à l'étranger... Qu'est-ce qu'un migrant, un réfugié ou un demandeur d'asile ? Qu'est-ce que ces termes évoquent pour nous ? Quel lien avec la notion de développement durable ? Comment sommes-nous amenés à nous forger une opinion sur la question des migrations ? Quels rôles jouent les médias à ce niveau ?**

Autant de questions que cet atelier sur les migrations soulève ! A travers un jeu de rôle, les participants vont prendre la place de journalistes. Par équipe, ils vont commenter à tour de rôle les images d'un même reportage, en adoptant des positionnements différents... Une façon ludique de questionner nos représentations sur les migrants, et l'impact des médias sur ce sujet ! Dans un second temps, les joueurs vont partir à la découverte du portrait de plusieurs migrants et les mettre en relation, afin de questionner et d'échanger sur les enjeux de la migration sur le plan international.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Lever les représentations sur les migrations.
2. Comprendre les enjeux de la migration et de l'asile.
3. Développer un esprit critique pour appréhender les médias.
4. Prendre conscience des stéréotypes à l'oeuvre et de leurs conséquences.
5. Ouvrir la réflexion sur la solidarité internationale et le vivre ensemble.



MOTS CLÉS :  
**DÉCHETS,  
CONSOMMATION  
RESPONSABLE,  
TECHNOLOGIE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## E-DÉCHETS, QU'EST-CE QU'ON FAIT ?



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)  
**Nombre de participants :** jusqu'à 30 personnes  
**Durée de l'animation :** 1h à 2h



**Aujourd'hui il paraît plutôt difficile de se passer d'appareils électroniques dans notre quotidien. Les technologies se perfectionnent à une allure vertigineuse et on peut assister à une course effrénée pour obtenir le dernier modèle de tel ou tel produit alors que nos appareils fonctionnent encore ! Et si on faisait une petite « pause » ?**

Pour les plus jeunes comme pour les adultes, cet atelier

offre l'occasion de prendre conscience de l'impact de nos comportements de consommateurs et de s'interroger sur les moyens d'agir pour participer à un monde plus juste et solidaire. Par une démarche construite en deux temps, les participants vont d'abord devoir reconstituer le cycle de vie d'un téléphone portable, de sa création à son rejet. Ils vont ensuite échanger autour d'un débat animé et interactif sur les enjeux liés aux e-déchets et à leur réduction !

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Découvrir / connaître le cycle de vie d'un appareil électronique.
2. Connaître les caractéristiques d'un D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques).
3. Prendre conscience des impacts du cycle de vie d'un produit, sur l'Environnement et l'Humain.
4. Comprendre les enjeux Nord-Sud quant à la problématique des déchets électroniques.
5. Trouver des moyens d'agir pour une consommation plus responsable.



MOTS CLÉS :  
**DÉCHETS**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## L'ART DE LA RÉCUP'



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)  
**Nombre de participants :** jusqu'à 25 personnes  
**Durée de l'animation :** 1h30



**Réduire notre production de déchets, voilà un objectif incontournable pour construire un monde durable ! Mais comment faire ?**

Plusieurs moyens d'agir sont possibles et cet atelier part explorer un de ces moyens : récupérer pour valoriser ! Première étape : un temps de sensibilisation et d'échanges sous forme de quiz pour poser les problématiques liées aux déchets aujourd'hui. C'est l'étape incontournable pour aborder la suite de l'atelier ! Cela permet de comprendre pourquoi il est important de réduire, récupérer et revaloriser nos « déchets » ! Deuxième étape : atelier manuel à partir de déchets.

Nous présentons aux jeunes des créations faites à partir de déchets et leur proposons d'apprendre à en faire. Dernière étape : présentation des créations de chacun, dernier échange de bilan sur les autres moyens de réduire notre production de déchets. Les enfants peuvent ensuite repartir avec leurs objets ! Bijoux, accessoires, jeux... Créez avec nous des objets insolites à partir de déchets ! L'occasion de découvrir une façon ludique et artistique de récupérer et transformer nos déchets pour réduire notre impact sur l'environnement.

**Aussi possible en version stand animé.**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre l'importance de protéger notre environnement par une meilleure gestion des déchets.
2. Apprendre à offrir une seconde vie aux déchets en créant de nouveaux objets.

MOTS CLÉS :  
**EAU, POLLUTION,  
CONSOMMATION  
RESPONSABLE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## L'EAU EN VILLE



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 8 à 14 ans

**Nombre de participants :** jusqu'à 25 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30 à 2h

**Cet atelier en 2 parties aborde les questions de consommation de l'eau en ville et de son cycle de traitement.**

Nous commençons tout d'abord par le jeu « A l'eau conso » qui aborde les différentes utilisations de l'eau et questionne le groupe sur la répartition moyenne de la consommation d'eau au sein d'un foyer en France.

Une fois le constat posé sur l'impact de notre consommation d'eau, nous passons à une expérience ludique recréant le fonctionnement d'une station d'épuration pour mieux en comprendre les enjeux ! Place alors aux échanges, pour identifier, ensemble, des moyens de préserver notre ressource en eau potable dans notre quotidien.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Prendre conscience des enjeux de notre consommation d'eau.
2. Comprendre les problématiques liées au traitement des eaux usées.
3. Acquérir des moyens concrets pour diminuer sa consommation et sa pollution de l'eau au quotidien.

MOTS CLÉS :  
ENERGIES

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

# L'ÉNERGIE ET NOUS



## MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 8 à 18 ans

**Nombre de participants :** jusqu'à 25 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30 à 2h (possibilité de faire des séances de prolongement)



**Cet atelier va permettre aux participants de découvrir les enjeux de l'énergie en ville et même au-delà !**

Les jeunes habitent dans une ville imaginaire, nommée Citénergie. Un célèbre voyageur et ancien habitant, revient après plusieurs années d'absence. Mais tout a changé... Que s'est-il donc passé ? Les enfants deviennent des enquêteurs et partent à la découverte des énergies, de leur mode de production et de leur usage dans notre quotidien.

**Une version adaptée existe également pour les collégiens et les lycéens.** Une fois définie la notion d'énergie, les jeunes sont invités à se questionner sur les problématiques liées à notre consommation d'énergie, avant de discuter des alternatives possibles pour la réduire. Le tout se fera à travers des techniques d'animation ludiques et participatives, laissant place au débat et à la créativité !

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Découvrir les différentes formes d'énergie (sources, fonctionnement, utilisations, etc.).
2. Débattre autour de notre consommation d'énergie.
3. Echanger sur les enjeux de la maîtrise des énergies et découvrir des alternatives.

MOTS CLÉS :  
**GASPILLAGE  
ALIMENTAIRE,  
DÉCHETS**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE GASPIRATEUR



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 7 ans)

**Nombre de participants :** jusqu'à 20 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30



**Chaque année, 20 kg de nourriture sont jetés par personne en moyenne en France, soit plusieurs millions de tonnes à l'échelle du pays.**

Pourquoi et comment limiter ces pertes ? C'est l'objectif de cet atelier sur le gaspillage alimentaire. Dans un premier temps, la reconstitution du cycle de vie d'un steak haché permettra au public de prendre conscience

des enjeux liés au gaspillage alimentaire, non seulement d'un point de vue éthique, mais également sur le plan environnemental, social et économique. Dans un second temps, des « défis anti-gaspi » ludiques et participatifs permettront à petits et grands de découvrir quelques alternatives pour changer nos modes de consommation et moins gaspiller au quotidien !

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Prendre conscience de l'ampleur du phénomène du gaspillage alimentaire, en France et dans le monde.
2. Prendre conscience des enjeux (environnementaux, sociaux, économiques...) liés au gaspillage alimentaire.
3. Identifier des solutions individuelles, collectives et citoyennes pour réduire le gaspillage alimentaire.

MOTS CLÉS :  
**COMMERCE ÉQUITABLE,  
CONSOMMATION  
RESPONSABLE,  
SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE,  
ÉCONOMIE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE GOÛTER SOLIDAIRE



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)  
**Nombre de participants :** jusqu'à 30 personnes  
**Durée de l'animation :** 1h à 1h30



**Qu'est-ce qui se cache derrière ma plaquette de chocolat ? D'où vient-elle et comment est-elle produite ? Cet atelier participatif interroge notre consommation quotidienne.**

**Par l'exemple du chocolat, nous prenons conscience que nos choix de consommation ont des impacts bien au-delà de nos frontières !**

Sur un planisphère nous identifions les lieux de production et de consommation du chocolat. De là, nous abordons cette notion parfois complexe qu'est le commerce.

Nous établissons ensemble un constat des

problématiques du commerce international et nous proposons d'échanger sur une alternative possible : le commerce équitable ! C'est le moment de lancer le débat, et tenter de comprendre ce qu'est le commerce équitable et ce qu'il apporte aux producteurs des pays du Sud à travers les différentes démarches de labellisation. Et pour finir l'atelier dans la convivialité, nous proposons alors un goûter aux saveurs équitables !

Découvrez la version le Petit Déjeuner Solidaire au travail, idéal pour créer un moment convivial et éthique dans l'entreprise ! Discussion, quiz et dégustation, rien de mieux pour commencer la journée avec le sourire...

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Développer un éveil à la citoyenneté et à la solidarité.
2. Sensibiliser aux problématiques Nord/Sud et aux valeurs du commerce équitable.

MOTS CLÉS :  
EAU

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE GOUTTE À GOUTTE



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 6 à 15 ans

**Nombre de participants :** jusqu'à 25 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30

**Ce grand jeu de plateau (de 1m50 sur 2m) aborde l'eau sous toutes ses formes : types de pollution, consommation, inégalités mondiales d'accès à l'eau potable, cycle de l'eau (naturel et urbain), biodiversité, différents états de l'eau, etc...**

Tout en remplaçant l'eau potable en tant qu'élément vital pour la vie mais ressource épuisable, les jeunes vont

devenir des explorateurs en quête d'eau potable ! Ils seront confrontés à des épreuves de type questions, dessins ou encore des mimes qui leur permettront d'acquérir des « gouttes d'eau potable » pour la survie de leur équipe. Ce jeu leur permettra aussi d'apprendre de manière très ludique comment avoir une attitude plus citoyenne !

**Existe aussi en stand animé, grand public.**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Découvrir les enjeux de l'eau.
2. Prendre conscience de l'impact de notre consommation d'eau sur l'environnement.
3. Considérer l'eau en fonction de nos besoins vitaux.
4. Réfléchir à des gestes simples pour devenir un consommateur responsable.

MOTS CLÉS :  
**SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE,  
ACCÈS AUX DROITS,  
ÉCONOMIE,  
ALIMENTATION,  
ÉNERGIES, EAU,  
EMPREINTE  
ÉCOLOGIQUE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE JEU DES CHAISES



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 10 ans selon les thèmes)

**Nombre de participants :** 20 à 60 personnes

**Durée de l'animation :** 1h15

**Jeu de rôle permettant de faire un constat visuel, fort et clair des inégalités dans le monde.**

Par des angles d'approche démographique, technologique et économique ainsi que par une démarche simple et ludique, ce jeu très complet permet d'ouvrir le débat sur notre société.... Le principe est

simple : les participants jouent la population mondiale et, dans un espace de jeu symbolisant le monde, ils vont être invités à représenter les différentes répartitions d'accès aux ressources vitales pour notre existence.

**Plusieurs versions du jeu sont possibles :  
alimentation, eau, énergies, empreinte écologique.**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Acquérir une vision globale des inégalités dans le monde.
2. Réfléchir ensemble aux solutions pour réduire ces inégalités et construire une société équitable pour tous.

MOTS CLÉS :  
**BIODIVERSITÉ**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE RALLYE BIODIVERSITÉ



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)  
**Nombre de participants :** 8 à 24 personnes  
**Durée de l'animation :** 3h



**A la manière d'une course d'orientation, les participants sont invités à réaliser un parcours ponctué d'énigmes, de quiz et de défis pour découvrir la biodiversité et les enjeux mondiaux qui la concernent.**

Le parcours n'est pas connu à l'avance par les participants. Pour trouver leur chemin, ils devront relever les défis lancés par les animateurs. A chaque étape, ils pourront également acquérir des fiches thématiques sur les problématiques actuelles liées à la biodiversité mais aussi des objets leur permettant d'arriver à la

construction collective d'un élément favorisant la biodiversité : un nichoir ! Esprit d'équipe, réflexion, curiosité, déduction, ingéniosité, observation, écoute, perspicacité, rapidité sont toutes les qualités requises pour cette animation !

**L'animation se déroule dans la Haute vallée de Chevreuse. Possibilité de créer des parcours sur mesure en forêt ou dans un quartier, pour découvrir la biodiversité dans un cadre urbain.**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Découvrir la biodiversité et les enjeux mondiaux qui y sont liés.
2. Réfléchir et échanger sur les menaces qui pèsent sur la biodiversité et l'importance de la préserver.
3. Trouver des moyens concrets d'agir pour préserver l'environnement et l'équilibre nécessaire à l'épanouissement de la biodiversité et de nos sociétés.



MOTS CLÉS :  
**COMMERCE ÉQUITABLE,  
SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE,  
ÉCONOMIE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE JEU DU CAFÉ



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 15 ans)  
**Nombre de participants :** 12 à 36 personnes  
**Durée de l'animation :** 3h minimum



**Grand jeu de rôle où les participants vont se glisser dans la peau de producteurs de café au Brésil et d'acheteurs intermédiaires pour reproduire le fonctionnement du commerce international !**

Pour les uns, il faudra tenter de négocier un café équitable face à des multinationales ambitieuses et pour

les autres d'établir une stratégie pour se faire une place dans ce dédale d'intérêts contradictoires.... Entre valeurs, besoins vitaux et stratégie commerciale, les participants vont être amenés à se questionner, à se remettre en question et se voir dans un monde de consommation où nos achats ont des impacts à l'autre bout de la planète !

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre le fonctionnement et les enjeux des échanges marchands internationaux.
2. Prendre conscience des inégalités qui découlent du système commercial issu de la grande distribution.
3. Découvrir les principes du commerce équitable et leurs intérêts.

MOTS CLÉS :  
BIODIVERSITÉ

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE JEU DU LOMBRIC



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 3 à 6 ans

**Nombre de participants :** jusqu'à 15 enfants

**Durée de l'animation :** 45 min à 1h



**Ce jeu de plateau géant (1m x 1m20) permet à l'enfant d'appréhender les mystères de notre sol et de se familiariser avec un animal courant et souvent méconnu, malgré son importance pour les sols : le lombric !**

Le jeu se déroule en 3 étapes :

- la découverte des différentes couches du sol en reconstruisant un puzzle de 10 pièces ;

- la découverte de la faune et de la flore en replaçant les êtres vivants dans les différentes couches du sol et en écoutant leurs histoires interactives ;

- la rencontre avec les espèces et leurs spécificités en parcourant la galerie du lombric par des lancers de dé. Une façon amusante de développer chez l'enfant, dès le plus jeune âge, un respect pour les êtres vivants et notre environnement !

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Prendre conscience que le sol est un milieu vivant.
2. Découvrir la faune du sol et la flore.
3. Développer le respect pour les êtres vivants et l'environnement.

MOTS CLÉS :  
**BIODIVERSITÉ,  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES,  
POLLUTION**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LE VIVANT DANS L'AIR DU CHANGEMENT



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 8 à 15 ans

**Nombre de participants :** 12 à 30 enfants

**Durée de l'animation :** 1h

**A travers un jeu de rôle ludique et participatif, les enfants partent à la découverte de la biodiversité et des liens étroits qu'elle entretient avec les climats et les habitats.**

Les participants deviennent des espèces faisant partie des grandes familles de la biodiversité : animaux, végétaux, champignons et bactéries. Durant la première étape du jeu, ils doivent découvrir ces différentes espèces en se questionnant.

Dans un second temps, l'espace de jeu est divisé en fonction des climats qui existent sur notre planète. Les enfants doivent à ce moment retrouver et se positionner auprès des climats propices pour le développement des espèces qu'ils représentent.

La troisième partie du jeu est un temps de discussion autour des enjeux du changement climatique, des menaces qui pèsent sur la biodiversité et des moyens d'action que nous avons pour préserver notre environnement.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Découvrir la biodiversité.
2. Prendre conscience de son importance et des dangers qui la menacent.
3. Comprendre le lien indissociable entre biodiversité, climats et habitats.
4. Comprendre les enjeux du changement climatique et trouver des moyens d'action pour le bien-être des êtres vivants.

MOTS CLÉS :  
**CONSOMMATION  
RESPONSABLE,  
ALIMENTATION,  
ÉCO-CONCEPTION,  
HABITAT, EAU,  
SANTÉ**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

# LES ATELIERS FAITS MAISON



## MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** adultes, adolescents

**Nombre de participants :** jusqu'à 20 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30 à 2h



**Vous aussi, vous vous demandez ce qu'il peut bien y avoir dans les produits que l'on utilise quotidiennement ? Nos crèmes, notre dentifrice, les produits ménagers, la peinture, nos vêtements, les aliments que l'on consomme... Sait-on vraiment d'où ils viennent et ce qu'ils deviennent ? De quoi sont-ils composés, comment sont-ils fabriqués ? N'ont-ils pas un impact sur notre environnement, notre santé... ? Comment le marketing influence-t-il nos choix de consommation ?**

Plus qu'une démonstration sur la façon de créer et d'utiliser des produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires, textiles ou de décoration respectueux de

l'environnement et de notre santé, nos « ateliers faits maison » visent surtout à comprendre les enjeux de notre consommation, à redécouvrir les vertus de produits simples et naturels, et à partager des savoirs (théoriques et pratiques) en mettant l'accent sur l'échange de trucs et astuces entre les participants !

**Cinq ateliers peuvent être proposés, séparément ou par série, sur les thématiques suivantes : produits d'entretien, cosmétiques, habitat, textile et alimentation.**

**Possible aussi en stand animé.**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Découvrir ou redécouvrir des produits simples et naturels nécessaires à nos besoins.
2. Prendre conscience des impacts environnementaux, sanitaires, socio-économiques de notre consommation.
3. Identifier des alternatives pour devenir un consommateur responsable.
4. Susciter l'envie de faire soi-même.

MOTS CLÉS :  
**BIODIVERSITÉ, ESS,  
TOURISME,  
SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

# LES CONFÉRENCES ANIMÉES



## MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Jeunes et adultes (à partir de 15 ans)  
**Nombre de participants :** 12 à 30 personnes  
**Durée de l'animation :** 1h30

**La conférence animée est un format d'intervention adapté à un public plus important tout en alliant des techniques d'animation participatives respectant la démarche d'e-graine.**

En s'appuyant sur divers outils (photos, vidéos, textes, discours etc.), la conférence animée questionne et

impulse le débat en laissant la possibilité à chacun de s'exprimer. Elle peut être une bonne introduction à des ateliers thématiques en groupes plus restreints. Actuellement, deux thématiques sont disponibles : biodiversité et tourisme solidaire. Mais il est possible de développer toute autre thématique que vous souhaitez aborder !



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Sensibiliser le plus grand nombre et de manière participative aux enjeux du développement durable.
2. Identifier des moyens d'agir solidaires et responsables.

MOTS CLÉS :  
EMPREINTE ÉCOLOGIQUE,  
CONSOMMATION  
RESPONSABLE

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## MON EMPREINTE SUR LA PLANÈTE



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)

**Nombre de participants :** 12 à 30 personnes

**Durée de l'animation :** 1h à 1h30



**Cet atelier ludique a pour objectif de connaître notre impact sur l'environnement grâce au calcul de l'empreinte écologique !**

A travers un jeu de plateau et des temps d'échange, c'est l'occasion pour chacun de questionner ses gestes du quotidien et de trouver les moyens de les adapter pour être plus responsable !

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre ce qu'est l'empreinte écologique.
2. Prendre conscience de l'impact de son mode de consommation sur la planète et en débattre.
3. Réfléchir aux changements possibles à mettre en oeuvre individuellement et collectivement pour le bien-être de la planète et des Hommes.

MOTS CLÉS :  
**REPRÉSENTATIONS,  
DISCRIMINATIONS,  
ACCÈS AUX DROITS**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## UN PAS EN AVANT



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** Tout public (à partir de 8 ans)  
**Nombre de participants :** 10 à 30 personnes  
**Durée de l'animation :** 1h à 1h30



**Ce jeu de rôle aborde les inégalités sociales mais aussi et surtout les représentations que nous en avons.**

Les participants jouent des personnages que les autres ignorent. Chacun va dans un premier temps devoir imaginer la vie de son personnage : son histoire, ses proches, ses habitudes pour ensuite se déplacer en fonction des droits et avantages dont il profite selon sa perception. De là va se dessiner un tableau vivant où les écarts entre les personnages vont se creuser, s'affirmer.

La deuxième partie de jeu consiste alors à discuter de la représentation de la société qui vient d'être dessinée par les participants, débattre des enjeux de notre société et des inégalités que nous pouvons rencontrer au quotidien. Inégalités sociales et économiques, actes de solidarité, sources de discrimination et d'exclusion mais aussi représentations et préjugés sont les points sources de débats....

**Une version adaptée existe pour les plus jeunes, sur les inégalités dans le monde.**

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Lever les représentations sur notre société.
2. Prendre conscience des inégalités dans notre société.
3. Questionner l'empathie.
4. Echanger sur nos préjugés et représentations.

MOTS CLÉS :  
**CLIMAT**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## VISTA COP



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 8 à 12 ans

**Nombre de participants :** entre 12 et 60 personnes

**Durée de l'animation :** 2h

**En 2015, la COP 21 se tient à Paris, mais par la suite, ces grandes réunions internationales continueront de se faire à travers le monde pour travailler à la limitation des dérèglements climatiques. Continuons donc de faire comprendre ce qu'est l'effet de serre, ce que sont les gaz à effet de serre, comment les activités humaines influent-elles sur l'effet de serre, quelles sont les conséquences des dérèglements climatiques.**

Le jeu de rôle «Ça gaz sous l'effet de serre permettra de répondre à ces questions. Ensuite, deux autres activités

suiront : la première consiste à découvrir un certain nombre de pays du monde pour prendre conscience des différences de contexte (population, taille, mode de vie, etc) et donc de niveaux d'émissions de gaz à effet de serre. Il n'en reste pas moins que tous ces pays font partie de l'ONU et participe aux COP. Il est alors temps d'organiser une mini simulation de COP, les enfants prennent le rôle de différentes délégations et présentent leur position au pupitre. S'en suivent des échanges et, toujours, une grande volonté collective de se mobiliser et d'agir pour lutter contre les dérèglements climatiques !

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre ce qu'est le réchauffement planétaire, ses causes et ses conséquences.
2. Prendre conscience de l'impact des activités humaines et de nos modes de vie sur les changements climatiques.
3. Prendre conscience des inégalités des pays du monde en termes d'émission de GES mais aussi de vulnérabilité face aux changements climatiques.
4. Découvrir les enjeux et les parties prenantes de la COP 21.
5. Comprendre son pouvoir d'agir.



MOTS CLÉS :  
**VIVRE ENSEMBLE,  
REPRÉSENTATIONS,  
DISCRIMINATIONS**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## VIVRE AVEC SON VOISIN



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 8 à 18 ans

**Nombre de participants :** jusqu'à 30 personnes

**Durée de l'animation :** 2h

**Nos sociétés occidentales sont un grand brassage de cultures et de populations. Comprendre cela pour mieux vivre avec son voisin est un enjeu essentiel.**

Cet atelier participatif autour du vivre ensemble est construit en deux temps. Un premier jeu d'équipe sera l'occasion pour les jeunes de débattre de la notion de coopération, et de prendre conscience de ses avantages face à la compétition.

Dans une seconde partie, la question des discriminations sera abordée à travers des saynètes que les jeunes, répartis par petits groupes, seront invités à jouer devant leurs camarades. Place alors au débat pour échanger sur les causes de la discrimination (stéréotypes, préjugés, etc.), et l'une de ses conséquences : l'exclusion. L'objectif étant, en fin d'atelier, que les jeunes prennent conscience de l'importance de mieux connaître l'autre et de combattre nos préjugés pour mieux vivre ensemble au quotidien.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre la notion de coopération et son intérêt face à la compétition.
2. Discuter autour des notions de préjugés et de discriminations.
3. Prendre conscience que mieux connaître son voisin permet de mieux le respecter.
4. Echanger autour de la notion de vivre ensemble.

MOTS CLÉS :  
**COMMERCE ÉQUITABLE,  
ALIMENTATION,  
CONSOMMATION  
RESPONSABLE**

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## QUI A LE POUVOIR ?



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** À partir de la 4ème  
**Nombre de participants :** Minimum 6 personnes  
**Durée de l'animation :** 3h30



**Le commerce international est organisé autour d'un grand nombre d'acteurs. Les filières sont complexes et engendrent d'importantes inégalités. Comprendre d'où elles viennent et comment les limiter pour permettre à chacun de vivre dignement est essentiel.**

Cet atelier construit à partir du kit pédagogique « Qui a le pouvoir ? » (Réalisé avec et pour la Plate-Forme pour le Commerce Équitable) s'organise en trois temps.

Les participants vont d'abord enfiler le costume des différents acteurs de la filière agricole de la banane ou du cacao (producteurs, négociants, transformateurs, distributeurs...). Ils vont découvrir comment se répartissent les pouvoirs autour d'un jeu de rôle. Dans un second temps, c'est le moment des constats ! Ils vont devoir réfléchir ensemble aux impacts de cette répartition inégale. Place alors au débat mouvant pour envisager les solutions qui permettraient de rééquilibrer les pouvoirs.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre la répartition et la concentration des pouvoirs au sein des filières agricoles.
2. Découvrir les pratiques déloyales et abus de pouvoir.
3. Prendre conscience de l'impact de cette répartition sur les acteurs.
4. Échanger sur les solutions pour rééquilibrer les pouvoirs.

MOT CLÉ :  
CITOYENNETÉ

# ATELIERS DE SENSIBILISATION

## LES AVENTURES CITOYENNES DE FATOUMA ET HUGO



### MODALITÉS D'INTERVENTION

**Type de public :** 5 à 10 ans

**Nombre de participants :** Maximum 15 personnes

**Durée de l'animation :** 1h30 à 2h

**Quand on est jeune, on se retrouve confronté à des tas de règles et d'interdits. Les grands ont, semble-t-il déjà défini les choses à faire ou à ne pas faire, les comportements à avoir. Mais n'y a-t-il pas quelque chose de plus à comprendre lorsque l'on me dit de ne pas me moquer de mon camarade avec des grandes oreilles ? Que les filles aussi peuvent jouer au foot ? Ou qu'il ne faut pas casser les poubelles ?**

Cet atelier est construit à partir de l'outil pédagogique « Sur le chemin de la citoyenneté avec Hugo et Fatouma » (Réalisé avec et pour l'espace Gérard Philippe

d'Ivry et l'association Vivacités IDF). Les enfants vont se retrouver au coeur de leur environnement quotidien : l'espace urbain, l'école ou le centre de loisir. Ils feront la rencontre d'Hugo et Fatouma, deux personnages illustrés, eux aussi enfants de la ville.

À partir d'une affiche représentant une situation (Hugo voit un camarade se faire menacer pour son goûter, Fatouma essaye de comprendre pourquoi sa mère étrangère n'a pas le droit de vote...), les jeunes participants vont réfléchir à comment cette situation est arrivée et que faire pour la résoudre. Dessins, théâtre, tout est bon pour échanger sa vision avec les autres.



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Comprendre les droits et devoirs en tant qu'enfant et citoyen.
2. Prendre conscience de l'impact sur les autres de mes comportements au quotidien.
3. Échanger sur les comportements à adopter pour agir en citoyen.

## DES GRANDS ÉVÉNEMENTS AUX CLUBS LOCAUX

# Le challenge de l'écoresponsabilité

## Les effets du réchauffement climatique sur le déroulement du Tour de France, des tournois de tennis ou des Jeux olympiques convaincront-ils les acteurs sportifs de s'engager franchement vers la transition écologique ?

Parce qu'ils se déroulent en plein air et sont tributaires des aléas naturels, les événements sportifs sont devenus le meilleur baromètre du réchauffement climatique. Rattrapés par la fumée des incendies qui ont ravagé l'Australie, les internationaux de tennis de Melbourne en sont l'un des derniers exemples en date. La Slovène Dalila Jakupovic a été contrainte à l'abandon au premier jour des qualifications en raison de difficultés respiratoires, tandis que d'autres engagés utilisaient de la Ventoline au changement de côté et qu'un ramasseur de balles était victime d'un malaise. Ce 14 janvier, avant

l'arrivée de pluies salvatrices, l'atmosphère sur les courts était dix fois plus polluée que dans le Paris des grèves, et les autorités municipales conseillaient de rester confiné chez soi...

En venant conforter le consensus scientifique avec des images frappantes et très largement partagées, l'actualité sportive amènera-t-elle les climatosceptiques à regarder enfin la réalité en face ? Car les symptômes s'accumulent. Au Japon, cet automne, plusieurs matches de la Coupe du monde de rugby ont été reportés, ou annulés, pour cause de typhons. Fin septembre, le championnat du monde cycliste a été

raccourci en raison des pluies diluviennes ayant transformé les routes du Yorkshire en rivières. L'été dernier, le Tour de France lui-même n'a pu gagner la station de Tignes pour l'arrivée au sommet la plus attendue : à la suite d'orages d'une rare intensité, la route était coupée par des coulées de boue. Du jamais vu, appelé toutefois à se reproduire de plus en plus souvent.

### ADAPTATIONS ET CONTRADICTIONS

Les manifestations sportives s'adaptent déjà. L'été prochain, par anticipation de la canicule, le départ du marathon des Jeux olympiques de Tokyo sera donné avant l'aube. La ministre japonaise chargée de leur organisation suggère d'ailleurs de déplacer à l'avenir les J.O. de l'été à l'automne.

En football, on s'est habitué aux pauses fraîcheur pendant les matches, et si les skieurs, nordiques ou alpins, glissent encore sur un ruban blanc artificiellement entretenu, les épreuves se déroulent plus fréquemment sous la pluie que sous les flocons, et au-delà des pistes la terre est souvent apparente<sup>1</sup>. Les adeptes des sports de montagne s'adaptent également au recul des glaciers, à une neige souvent plus instable et à des parois qui s'effritent.

Autres conséquences : cuite par le soleil, l'herbe des courts de Wimbledon tient moins longtemps ; victimes des modifications de marée, de nombreux spots de surf pourraient prochainement disparaître ; rongés par l'érosion et la montée des eaux, les parcours de golf aménagés près des côtes sont menacés<sup>2</sup>.

Le sport de haut niveau est au cœur de toutes les contradictions, de toutes les aberrations, à l'image des stades climatisés qui accueilleront les rencontres du Mon-

## DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le terme très englobant de « développement durable » a fait consensus dès 1987 pour caractériser un développement économique qui assure les besoins du présent, sans trop impacter ceux des générations futures. Depuis le Sommet de la Terre organisée à Rio de Janeiro en 1992, il est symbolisé par trois bulles entrecroisées dont le cœur traduit la parfaite symbiose entre l'économie, le social et l'environnement. Cependant, dix-huit ans après, l'échec est patent : l'économie l'a emporté, au détriment de l'environnement. Le développement durable était un leurre : malgré tous les modèles durables prônés, la nature continue d'être massivement exploitée.

C'est pourquoi on préfère parler désormais de « transition écologique », concept qui implique de repenser tout notre modèle de société, afin de le rendre moins dépendant des ressources fossiles et non renouvelables : un modèle où nos efforts contribuent à régénérer la nature, et non à la dégrader. Même si certains chercheurs jugent le terme lui aussi trompeur, « *comme si un mouvement naturel, spontané, nous menait vers un mode plus « vert »* »<sup>1</sup>. ●

(1) Entretien avec François Gemenne, membre du Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), *Télérama* du 8 janvier.



Bernard Papon / Presse Sports



Aller faire pétarader autos, motos et camions jusqu'au fin fond de l'Arabie saoudite : le Dakar, emblème de l'ancien monde ?

dial de football 2022 au Qatar, après une expérimentation menée lors des derniers Mondiaux d'athlétisme à Doha. Si au moins cela pouvait rester du domaine de l'exception... Et quel sens cela a-t-il d'organiser encore des rallyes automobiles, des Grands Prix moto et des épreuves de Formule 1 ? Et de faire se déplacer des milliers de supporters en avion pour assister à des finales délocalisées à l'autre bout du monde ?

Que penser aussi de l'envers de la carte postale du Tour de France, qui mobilise des centaines de voitures suiveuses et plusieurs hélicoptères pour diffuser les images de sportifs progressant à la force du mollet dans les plus beaux sites naturels<sup>3</sup> ? Ou de celle du faussement immaculé « cirque blanc », qui court tout l'hiver d'une station de ski à une autre ? Prisonnier d'intérêts financiers exponentiels, le sport spectacle peut-il s'amender ? Pour l'heure, c'est plutôt : *the show must go on*.

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

S'adapter, l'industrie sportive y est toujours contrainte aujourd'hui. En octobre, l'Union Sport & Cycle, incarnation de la filière sport en France, introduisait en

ces termes un colloque professionnel sur la transition écologique : « *Les réponses nécessaires face au dérèglement climatique et la pollution de l'air, des sols et des mers vont considérablement impacter la vie des entreprises.* » Objet des débats : s'adapter à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, aux exigences de performance énergétique des équipements sportifs, et au projet de loi d'orientation des mobilités. Sur le mode « *contraintes et opportunités* », il a ainsi été questions de non-destruction des invendus, de réduction des plastiques, d'indice de réparabilité, de qualité environnementale et de disponibilité des pièces détachées.

La responsabilité sociétale des organisations (RSO<sup>4</sup>) et des entreprises (RSE) était à ce propos l'une des orientations de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport 2015-2020, initiée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie – selon la dénomination de l'époque. C'était l'année de la Conférence climat de Paris, cette COP21 de tous les espoirs... Depuis, alors même que la situation s'est considérablement dégradée,

l'élan semble être retombé. On parle moins du Bilan Carbone des fédérations et l'application Optimouv ([www.optimouv.net](http://www.optimouv.net)), conçue pour rationaliser les championnats amateurs en réduisant les déplacements (et donc les émissions de gaz à effet de serre) mériterait d'être davantage utilisée. En matière de réunions fédérales, le nouveau découpage en quinze grandes régions n'a pas non plus arrangé les choses...

## L'EXEMPLE DU TERRAIN

Cette stratégie 2015-2020 prévoyait notamment de « *sensibiliser chaque acteur du sport sur sa responsabilité dans le développement durable* ». Il était aussi question d'« *encourager les comportements exemplaires* » et de faire des sportifs des « *ambassadeurs de la cohésion sociale et de la protection de l'environnement* ».

Certes, la formulation fait un peu novlangue, ou langue de bois. Mais que faire d'autre, à l'échelle du pratiquant et de l'association locale, sinon favoriser le covoiturage et le train plutôt que l'avion pour les déplacements ? Ou réfléchir à deux fois avant d'acheter un survêtement et des baskets neufs, peser l'utilité d'un nouvel

Continuer à pratiquer sans dégrader l'environnement ?  
National jeunes Ufolep de tir à l'arc 2019 à La Mûre (Isère).



équipement, et tendre vers le zéro déchet sur ses manifestations. Cela vaut également pour les comités et fédérations, dans leur fonctionnement quotidien comme dans leurs événementiels et autres rassemblements : cette réunion est-elle bien utile, ces goodies indispensables et bien choisis, ces cadeaux écoresponsables ?

Dans le sport, la transition écologique viendra davantage du terrain que du haut niveau. ●

**PHILIPPE BRENOT**

(1) EJ Ufolep n°2, juin 2012, dossier « sport et changement climatique ».

(2) Lire le dossier paru dans le quotidien *La Croix* du 4 janvier 2019.

(3) Ces sites pâtissent en outre des dégradations d'un public avide des gadgets distribués par la caravane publicitaire, en dépit des réels efforts développés par Amaury Sport Organisation pour réduire l'impact environnemental de l'épreuve.

(4) Le Comité national olympique et sportif français a récemment lancé une plateforme dédiée à la responsabilité sociale des organisations ([www.rso.franceolympique.com](http://www.rso.franceolympique.com)) dont l'un des volets concerne la protection de l'environnement. En prolongement de celle-ci, « le CNOSF a développé une boîte à outils prochainement accessible à l'ensemble du Mouvement sportif. Elle permettra de partager les bonnes pratiques et les outils développés par d'autres organisations sportives ou acteurs engagés sur les différents thèmes de la responsabilité sociétale » indique Audrey Wittersheim, chargée de mission développement durable et sports de nature.

## « Le sport est vulnérable »



**Cheffe de la mission sport et développement durable au ministère des Sports, Amandine Singla conjugue sensibilisation et prospective.**

**Amandine Singla, quel constat faites-vous de la prise en compte de la transition écologique par les fédérations et les clubs ?**

On observe depuis un an une floraison d'initiatives, fruits d'une prise de conscience renforcée. La transition écologique devient incontournable dans les stratégies des grands acteurs sportifs. Le thème du climat est omniprésent dans les médias, et la question de l'acceptabilité des citoyens vis-à-vis des grands événements sportifs est posée : ce sont ces athlètes qui défontent sous la chaleur aux Mondiaux de Doha, les Internationaux de ten-

nis de Melbourne rattrapés par les incendies, ou les bouteilles plastiques jetées par terre lors de courses.

**Quel usage les fédérations font-elles de l'outil Optimouv, censé réduire de 15 % les gaz à effet de serre en rationalisant les déplacements sportifs ?**

Le basket, qui pilotait le projet, se l'est approprié, le badminton aussi. Une vingtaine de fédérations utilisent de manière plus ou moins approfondie les deux options d'Optimouv : rationaliser la composition des poules de championnat et choisir le lieu de compétition ou de réunion le plus approprié. Nous travaillons aussi à des évolutions techniques : aujourd'hui, une fois sur le site de l'application, on entre un tableau Excell et ça mouline ; demain, les fédérations possédant déjà leur logiciel pour composer leurs championnats pourront y intégrer directement Optimouv. Nous sommes notamment en contact avec le football et le rugby.

**L'approche du ministère des Sports a-t-elle changé depuis que le développement durable est l'un de ses axes d'action ?**

Nous continuons de travailler en réseau, par métiers, en réunissant par exemple tous les organisateurs d'événements – entreprises, fédérations, collectivités – pour construire ensemble les solutions et les outils. Nous sommes également dans la prospective, car le réchauffement climatique est un fait avéré. Dans dix ou quinze ans, on ne pratiquera plus de la même façon s'il n'y a plus de neige pour skier, ou plus suffisamment d'eau pour descendre les rivières en canoë-kayak. Le sport est vulnérable face au changement climatique. Notre rôle, au ministère des Sports, est de sensibiliser les acteurs, de les aider à réduire leur empreinte écologique, et aussi de les amener à sortir la tête du guidon, de toutes les tâches qui font le quotidien d'un club ou d'une fédération, pour se projeter vers le proche avenir. ●

**PROPOS RECUEILLIS PAR PH.B.**



## « Éduquer, préserver, s'adapter »

Créée en 2018 à Porticcio, près d'Ajaccio (Corse), l'École de natation rive sud, affiliée à l'Ufolep, affiche son engagement écologique.

### Jonathan Curti, quel rapport l'École de natation rive sud entretient-elle avec son environnement ?

L'association, dont la majorité des 14 licenciés sont des enfants, propose l'apprentissage de la natation, en bassin puis en mer, en découvrant le milieu dans lequel on nage. Apprendre à évoluer dans l'eau, sans équipement puis avec palmes, masque et tuba, et à se déplacer en prenant avec des repères sous-marins et côtiers. Apprendre aussi à connaître les espèces naturelles : la posidonie, cette plante sous-marine endémique en Méditerranée, les oursins, les concombres de mer, les différentes populations de poissons... Et aussi ramasser les déchets et savoir à quoi ils correspondent : d'où proviennent-ils, sont-ils recyclables ou pas, en combien de temps, avec quelles conséquences sur la faune et la flore ?

### Comment comprenez-vous la notion de « transition écologique » ?

Je l'associe à la nécessité de s'adapter à un environnement désormais caractérisé par la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Nous utilisons par exemple l'application Plume pour connaître la qualité de l'air avant une sortie vélo ou trail, et nous évitons les sorties en mer après des pluies importantes, car l'eau sera plus acide. La transition écologique, pour nous sportifs, c'est adapter nos activités à la dégradation de notre environnement naturel.

### Même en Corse ?

Bien évidemment. Derrière la carte postale de l'île de beauté, la réalité d'Ajaccio ce sont 50 000 avions qui décollent chaque année de l'aéroport, et un port où les navires de croisière continuent de polluer une fois à quai !

### Comment sensibilisez-vous vos jeunes licenciés ?

Nous avons édité une plaquette sur les commandements du sportif : utiliser une gourde et non des bouteilles en plastique, confectionner soi-même ses barres de céréales

pour éviter les débris et maîtriser leur composition, favoriser le covoiturage lors des déplacements... Lorsqu'on remporte une médaille, on peut aussi la rendre au club pour qu'elle soit réutilisée.

### D'où vient votre sensibilité écologique ?

Avant de devenir éducateur sportif et maître-nageur, j'ai fait un BEP industrie chimico-traitement des eaux. Découvrant l'impact environnemental de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie agro-alimentaire, j'ai poursuivi avec un deuxième cycle dans ce domaine. Puis, dégoûté, j'ai préféré m'orienter vers le sport détente et bien-être, en lien avec la préservation de l'environnement.

### À quoi mesurez-vous la dégradation de celui-ci dans votre pratique ?

Dans l'eau, cela se voit à l'œil nu : il y a moins d'espèces, moins de raies et de soles par exemple, et les nacres ont disparu. En cela, et parce qu'il évolue aussi en montagne ou dans le maquis, le sportif de nature est une sentinelle.

### Vous avez créé le Recycla Raid : de quoi s'agit-il ?

C'est une manifestation non compétitive à but environnemental qui réunit les différentes disciplines du sport nature : plongée sous-marine, apnée, nage en eau libre, kayak, paddle, randonnée aquatique, marche nordique, running... Le principe consiste à ramasser en deux heures le plus de déchets possible, sur un parcours ou une zone donnés. La première édition s'est déroulée en mai 2018, la seconde en janvier 2019 aux îles Sanguinaires. Nous avons également mobilisé les sportifs après les tempêtes Adrian et Fabien, qui avaient entraîné un afflux de déchets sur



les côtes. Les inscriptions se font en ligne et l'opération se déroule en lien avec les clubs locaux et le comité olympique, les affaires maritimes, la SNSM, les pompiers et les collectivités locales. À la demande de l'Office intercommunal du tourisme, nous avons aussi proposé pour la Fête du printemps à Ajaccio une course d'orientation faune, flore et patrimoine en famille et une balade aromatique, où l'on mange ensuite les plantes cueillies en chemin.

### Votre association est-elle perçue comme militante de l'environnement ?

Oui, et les parents qui inscrivent leurs enfants sont sensibles à notre double identité environnementale non compétitive. Notre association est également devenue pluridisciplinaire en s'ouvrant à la voile, au paddle, au trail, à la marche nordique... Elle sera bientôt rebaptisée « A scoli di dumane ». Cette « école de demain » répondra à trois principes : prendre soin de soi, des autres, et préserver l'environnement. C'est une façon d'intégrer la transition écologique, climatique, économique, à l'échelle humaine : prendre soin de soi à travers des activités adaptées, davantage tournées vers le partage que la compétition, avec une utilité sociale<sup>1</sup>. ● PH.B.

(1) L'association s'appuie sur une dizaine de bénévoles et développe ses activités le mercredi, le samedi et durant les vacances scolaires sur des créneaux ouverts à toutes les générations, en particulier aux familles. Contact : [ecolenatationcorse@gmail.com](mailto:ecolenatationcorse@gmail.com)

# « La transition écologique, pour nous c'est... »

## « LA PROXIMITÉ ET LE NON GASPILLAGE » Frédéric Wuhrmann, France aventure racing team (Savoie)



« Créée dans l'Eure en 1999, notre association s'était donné pour objet de participer à des épreuves hors norme et de faire découvrir de beaux endroits, insolites ou méconnus, et aussi

de retrouver des chemins perdus, en lien avec l'Office national des forêts ou les parcs naturels. Après une mutation professionnelle – je suis prof d'EPS et réflexologue – elle s'est relocalisée en Savoie, près de Chambéry, tout en gardant le même noyau de licenciés. Nous avons organisé des trails, des raids multisports et des triathlons des neiges, et participé à des épreuves prestigieuses, jusqu'en Chine. Mais, de cela, nous sommes un peu revenus. Désormais, quand nous finançons un déplacement, c'est L'Échappée belle, à 20 km de chez nous. Car dire qu'on compensera un voyage en avion en plantant 30 arbres, c'est surtout une façon de se dédouaner.

Nous proposons aussi des "Petits défis du dimanche", des trails de 10 km. Une info sur Facebook, un point de rendez-vous peu éloigné, et le plaisir partagé de faire découvrir un lieu. Nous avons également créé

un défi famille pour l'association du Sou des écoles de notre village des Marches: un enfant et un adulte qui affrontent en équipe de petites épreuves, c'est ça l'esprit. La transition écologique, pour moi c'est la proximité et le non gaspillage. Comme organisateur, c'est offrir en cadeau de bienvenue un pot de miel récolté par l'apiculteur d'à côté, et non pas un tee-shirt made in Bangladesh. Ceux qui s'affichent "développement durable" juste parce qu'ils utilisent des gobelets réutilisables sont des démagogues! Mais les mentalités évoluent: les participants ne réclament plus leur tee-shirt, et le marquage réutilisable remplace peu à peu la peinture chimique sur les rochers. Et nous qui utilisons la même rubalise depuis dix ans, ne sommes plus traités de radins! »

## « RÉDUIRE LES NUISANCES »

### Florent Cebron, Motocross de Malville (Loire-Atlantique) et CN moto

« Le sport moto produit évidemment des gaz à effet de serre, mais nos règlements acceptent les motos électriques. Cela demeure marginal, mais en Loire-Atlantique quelques unes participent déjà au championnat départemental.

Nous utilisons aussi des tapis sous nos motos pour éponger les fuites de graisse et de liquide. Et, lorsqu'on enlève au karcher la boue de nos engins, des aires de lavage permettent d'évacuer les graisses dans des



canalisations, pour éviter qu'elles ne se répandent dans les prairies.

Sur les manifestations, nous avons généralisé le tri sélectif et l'utilisation de gobelets réutilisables. Enfin, en termes de pollution sonore, le contrôle des engins est rigoureux et la sono, indispensable à l'animation des épreuves et à l'information du public, fait une pause à la mi-journée. »

## « UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE »

### Lionel Schou, Club ski laïque lyonnais (Rhône)



« La transition écologique, à titre professionnel je vis avec puisque je travaille au bureau d'études de Renault Trucks: si elle ne concerne pas encore les véhicules

les plus lourds, les utilitaires de distribution, eux, sont en train de passer de l'énergie fossile à l'électricité. À l'échelle du club, pour monter en station nous remplissons un car ou pratiquons le covoiturage.

Parmi les écogestes, nous n'employons plus de produits fluorés pour le fartage des skis. Sinon, avec le réchauffement climatique, il faut monter plus haut pour trouver de la neige. En quelques années, l'isotherme est passé de 1 200 à 1 500 mètres. Cela nous conduit à abandonner les stations de basse altitude pour les week-ends et les séjours à la semaine de nos 350 adhérents. Pour nos mercredis du ski, nous restons fidèles à la station familiale des Aillons-Margériaz (950-1400 m), dans le massif des Bauges, en Savoie. Mais l'un des versants est sur le point de fermer, faute d'enneigement. La saison a également tendance à se décaler de Noël à Pâques.

Il faut arrêter les stations-usines qui cassent la montagne: des tranchées pour installer des canons à neige, de nouveaux télésièges à 8 places qui exigent des piliers plus gros et profondément plantés dans la roche... On y perd l'esprit montagnard et tout rapport avec la nature. » ●

## DANS LE GERS, « UNE DÉMARCHE GLOBALE »

« Organisatrices des finales nationales de kart-cross en août prochain, l'Ufolep du Gers et l'Autocross de Tournecoupe souhaitent proposer un événement le plus écoresponsable possible, explique Simon Duran, délégué départemental. Ceci dans une discipline qui n'est évidemment pas neutre pour l'environnement, puisqu'on y brûle de l'essence, entre autres. Des jeunes de l'espace d'animation intercommunal iront au-devant des concurrents et des 2 000 visiteurs attendus pour qu'ils utilisent bien les poubelles de tri sélectif. Les gobelets de la buvette seront réutilisables et, pour la restauration, nous privilégierons les circuits courts. Nous limiterons aussi au maximum l'édition de flyers, même imprimés sur papier recyclable. La démarche écoresponsable engagée autour de cet événement fait écho à celle conjointement engagée par l'Ufolep, l'Usep et la Ligue de l'enseignement dans le département, laquelle englobe aussi les bonnes pratiques au bureau. Une façon de montrer l'exemple auprès des associations! » ●





## Ramasser ne suffit pas

**Nettoyer les plages, les chemins et les cours d'eau est une entreprise louable, mais qui déresponsabilise les usagers peu précautionneux et évacue le problème de la pollution par les microplastiques.**

**S**urfrider Foundation, Mountain riders, The International SeaKeepers Society: ces trois associations écologistes de renom ont pour point commun d'organiser des opérations de nettoyage en pleine nature. Largement partagées sur les réseaux sociaux, leurs actions mobilisent des citoyens bénévoles, des influenceurs, des acteurs politiques... Les marins hauturiers constatent également à chaque course la pollution croissante des océans. Sans parler de la soupe plastique qui s'est formée dans le nord Pacifique à la confluence de plusieurs courants, si vaste qu'on l'assimile à un «7<sup>e</sup> Continent»... Au-delà du ramassage de débris, l'objectif est de sensibiliser chacun à un usage plus sobre en plastique et autres contenants. En vingt ans, les collectes initiées par Surfrider ont ainsi touché 60 000 participants. Et les membres des associations Ufolep, en particulier de sport nature, ne sont pas les derniers à retrousser leurs manches. Mais, tout bien pesé, ces opérations sont-elles si vertueuses et si bénéfiques pour l'environnement? Un article du média numérique *The Conversation* pose la question: ce type d'action est-il réellement efficace? Procédons-nous de la bonne manière?

Et est-ce aux citoyens responsabilisés de s'y atteler, qui plus est à titre gratuit? Tout en ayant le sentiment d'œuvrer bénévolement pour le bien commun, ils permettent en effet à la machine économique de conserver la même cadence sans s'inquiéter des impacts sur l'environnement. Les industriels s'interrogeraient sans doute davantage s'ils devaient financer ces opérations de ramassage de déchets dont ils sont la source... Concentrer les actions sur le ramassage de déchets trouvés sur les plages ou les chemins de randonnée nourrit également la confusion entre la «cause» et les «symptômes» du problème environnemental. Or le ramassage traite seulement les seconds. En outre, ces déchets ne sont que la partie visible de l'iceberg. La pollution la plus problématique est celle des microplas-



Le plogging, ramasser des déchets pendant son jogging.

tiques, invisible à l'œil nu. Enfin, nettoyer la nature participe à son «anthropisation», l'idéalisation d'une nature de carte postale que l'on voudrait jolie, esthétique et pas trop sauvage.

Bien sûr, ramasser les déchets reste un acte citoyen. Mais c'est loin d'être la panacée. ●

**LÉNA PICARD,**

**CHARGÉE DE MISSION CITOYENNETÉ,  
ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## RECYCLER, FAUTE DE MIEUX

Le principe de recyclage est l'incarnation-même du développement durable en ce qu'il présente à la fois des avantages écologiques, sociaux et économiques. Chaque jour en France, de nombreux produits finissent dans nos 238 décharges et 126 incinérateurs pour être détruits, alors qu'ils pourraient tout à fait connaître une seconde vie. Les différents traitements pour supprimer les déchets ont des impacts considérables sur l'environnement – rejets de particules toxiques, pollutions souterraines... – et fabriquer un produit neuf nécessite d'extraire, de transporter et de traiter des matières premières, un processus très impactant lui aussi. Recycler permet d'éviter cela.

Mais le recyclage est lui aussi imparfait. La filière est coûteuse, surtout quand le produit doit traverser plusieurs pays pour être recyclé, comme de fameuses capsules de café. Certains déchets valorisables finissent aussi en catimini dans des décharges sauvages à l'autre bout du monde, en Malaisie par exemple... Contrairement à une bouteille en verre consignée, un emballage plastique ne peut être que partiellement réutilisé et doit suivre un processus fastidieux et énergivore avant de redevenir une matière première. C'est pourquoi le meilleur déchet est celui que nous ne générons pas! ● L.P.

# Des initiatives et des outils fédéraux

**Préoccupée par son impact environnemental, l'Ufolep développe des outils pour ses associations et collabore avec tous les acteurs concernés.**

Dès les années 2000, l'Ufolep s'est attachée à réduire l'empreinte écologique de ses activités et événements sportifs : Bilan Carbone des manifestations nationales, incitation financière au covoiturage dans son mode remboursement des frais, édition d'un Guide des manifestations écoresponsables, généralisation du tri sélectif et des gobelets réutilisables, etc. De 2009 à 2013, elle a également initié, avec l'appui de partenaires, des Trophées développement durable valorisant chaque année les initiatives de ses associations et comités. Aujourd'hui, cette démarche de sensibilisation se poursuit à travers l'action d'une chargée de mission nationale, Léna Picard, et des missions de jeunes en service civique, fléchées sur l'éco-responsabilité dans le cadre du grand programme d'engagement Volontaires Tout Terrain, développé avec la Ligue de l'enseignement.

**Charte des 15 engagements.** L'Ufolep est signataire depuis 2018 de la Charte des 15 engagements écoresponsables, initiée par le ministère des Sports et WWF France. Cette charte fixe 15 objectifs, à atteindre sur trois

ans sur certains de nos événements en matière d'alimentation, de limitation et gestion des déchets, de transport, de gestion de l'énergie ou encore d'accessibilité des sites. Les comités Ufolep n'ont toutefois pas attendu pour privilégier, sur le poste restauration, les denrées locales servies dans de la vaisselle réutilisable, ou pour mettre des bornes de tri à destination des participants et des spectateurs.

**Eco-Tour.** Le comité Ufolep Rhône-Alpes, fusionné depuis avec l'Auvergne dans la nouvelle région Aura, a créé il y a dix ans le «Raid/Spect Nature», pensé comme une vitrine de ce que devait être un événement écoresponsable. Menée avec des partenaires tels que le bureau d'études Atemia, spécialisé dans le tourisme durable, puis



Le Raid'belette du lac d'Aiguebelette (Savoie) possède le label Eco-Tour décerné par l'Ufolep Auvergne-Rhône-Alpes.

l'association Eco-Games, la démarche s'est rapidement élargie à des événements déjà existants, avec la création d'un label Eco-Tour combinant aspects environnementaux avec les aspects sociaux. Une vingtaine d'événements sont désormais accompagnés chaque année.

**ADERE.** Au sein d'un collectif réunissant notamment l'association Mountain Riders et la Fondation Nicolas Hulot, l'Ufolep fut à l'initiative, en 2009, de l'outil d'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements (ADERE). Aujourd'hui en cours d'actualisation, il aide les organisateurs à réduire l'impact environnemental de leurs événements à travers une batterie de questions très précises, assorties de conseils correspondant aux résultats obtenus.

**Guide biodiversité.** L'Ufolep a édité à la rentrée 2019 un guide et des fiches biodiversité, destinés à ses animateurs de sport nature et au jeune public. Téléchargeables sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org), ils figureront également dans la boîte à outils RSO (Responsabilité sociale des organisations) du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), où sont réunies toutes les ressources mises à disposition des acteurs sportifs pour guider leurs actions sociétales et environnementales. ● L.P.

## UNE BOUTEILLE À LA MER

Le choc des photos, seule façon de donner du poids aux mots : c'est l'esprit du «*shooting très trash*» qui a réuni dans une déchetterie de Fréjus dix grands noms de l'outdoor, à l'appel du freeskier Mathieu Navillod. Ces adeptes du sport nature, dont la star du trail Kilian Jornet et le champion de ski cross Jean-Frédéric Chapuis, voient chaque jour leur terrain de jeu se dégrader. Le photographe Dom Daher a imaginé avec eux ce que pourrait devenir celui-ci si on ne faisait rien. L'image de la couverture et plusieurs photos de ce dossier sont tirées de cette campagne «Une bouteille à la mer», qui promeut notamment le recyclage. Une vision post-apocalyptique pour donner à réfléchir et envie d'agir. ●

